

**État des connaissances sur la répartition  
du Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin, 1802)  
dans l'ouest de la région Occitanie  
(ancienne région Midi-Pyrénées)**

par

Gilles POTTIER<sup>(1)</sup>, Pierre-Olivier COCHARD<sup>(1)</sup>, Laurent BARTHE<sup>(1)</sup>,  
Marc CHEYLAN<sup>(2)</sup>, Philippe GENIEZ<sup>(2)</sup> & Pierre DEFOS DU RAU<sup>(3)</sup>

(1) *Nature Midi-Pyrénées. Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées*  
14 rue de Tivoli. F-31000 Toulouse

g.pottier@naturemp.org ; po.cochard@naturemp.org ; l.barthe@naturemp.org

(2) *Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive*  
118 route de Mende, F-34000 Montpellier

marc.cheylan@cefe.cnrs.fr ; philippe.geniez@cefe.cnrs.fr

(3) *Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Unité avifaune migratrice.*  
Tour du Valat, Le Sambuc F-13200 Arles.

pierre.defosdurau@oncfs.gouv.fr

**Résumé** – Les connaissances relatives à la répartition et au statut du Lézard ocellé sont synthétisées et actualisées pour l'ancienne région Midi-Pyrénées, territoire qui héberge les plus importantes populations hors zone méditerranéenne en France. Ce lézard y est actuellement connu de six départements (Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron, Tarn, Ariège et Haute-Garonne) où il est très inégalement distribué, le Lot et l'Aveyron étant de loin les plus largement occupés. Le problème posé par la détectabilité parfois très faible de cette espèce est également discuté.

**Mots-clés** : Lézard ocellé, *Timon lepidus*, Midi-Pyrénées, répartition.

**Summary** – **Distribution and status of the Ocellated lizard *Timon lepidus* (Daudin, 1802) (Squamata, Sauria, Lacertidae) in western "Occitanie" (ancient "Midi-Pyrénées" region in the Southwest of France).** The current knowledge of the Ocellated lizard *Timon lepidus*'s distribution and status in the former "Midi-Pyrénées" region is exposed. This lizard is at present known of six French departments ("Tarn-et-Garonne", "Lot", "Aveyron", "Tarn", "Ariège" and "Haute-Garonne") where it is very unevenly distributed, the "Lot" and the "Aveyron" being the most widely occupied. The low detectability of the species is discussed too.

**Key-words**: Ocellated lizard, *Timon lepidus*, "Midi-Pyrénées" French region, distribution.

## I. INTRODUCTION

Le genre *Timon* (Tschudi, 1839) comprend quatre espèces de grands Lacertidae du bassin méditerranéen occidental, distribuées de part et d'autre du détroit de Gibraltar dans le nord-ouest de l'Afrique et le sud-ouest de l'Europe (Doré *et al.* 2015). Parmi elles, le Lézard ocellé européen *Timon lepidus* (Daudin, 1802) présente une aire de répartition qui s'étend à la majeure partie de la péninsule Ibérique (Espagne, Portugal et sud de l'Andorre) (Mateo 2002), à la moitié sud de la France (Lescure et de Massary 2012) et à l'extrême nord-ouest

de l'Italie (Ferri & Salvidio 2006). Représenté dans notre pays par la sous-espèce nominative *T. lepidus lepidus*, ce lézard est distribué de façon quasiment continue dans les départements qui bordent la mer Méditerranée mais s'avère bien plus localisé au-delà, où quelques ensembles de populations relictuelles se rencontrent en régions Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie (Cheylan *et al.* 2012). Dans cette dernière région, six départements sur huit sont concernés par la présence de ce lézard en-dehors du biome méditerranéen (ancienne région Midi-Pyrénées) : l'Ariège (quelques populations sur l'axe Plantaurel-Petites Pyrénées), l'Aveyron (deux noyaux de présence, un au sud et un au nord), la Haute-Garonne (une seule localité connue, dans les Petites Pyrénées), le Lot (important peuplement, sur la majeure partie du territoire), le Tarn (quelques populations dans le nord-ouest, le centre-est et le sud) et le Tarn-et-Garonne (extrémité nord-est, en continuité avec le peuplement des causses du Quercy) (Pottier *et al.* 2008, Vacher & Geniez 2010).

Jusqu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, la présence de ce lézard était considérée comme assez anecdotique sur ce territoire-là, à juste titre si l'on se réfère au caractère épars des mentions figurant dans les faunes et les atlas de l'époque à l'échelle nationale, régionale ou départementale (Anonyme 1978, Parent 1981, Brugière 1986, Geniez & Cheylan 1987, Castanet & Guyétant 1989, Bertrand & Crochet 1992, Cugnasse *et al.* 1993, Raynaud & Raynaud 1999).

Par la suite (dès le début des années 2000), de multiples campagnes de terrain menées dans le cadre de la préparation du premier « Atlas de répartition des Reptiles et Amphibiens de Midi-Pyrénées » et la mise en place d'un réseau herpétologique régional ont conduit à découvrir ou re-découvrir ce lézard dans de nombreuses zones (Pottier 2001, 2003 ; Cheylan & Grillet 2005, Pottier *et al.* 2008). La collecte de données n'a ensuite plus cessé et, récemment, dans le double cadre cette fois du « Plan National d'Actions en faveur du Lézard ocellé 2012-2016 » (action n° 8 : réaliser des compléments d'inventaire) (MEDDE 2012) et d'une étude menée par l'association Nature Midi-Pyrénées sur la trame régionale des milieux ouverts xériques, les connaissances relatives à la répartition et au statut de ce lézard ont encore progressé, si bien qu'il nous est apparu nécessaire d'en produire une synthèse actualisée. Ce, d'autant plus que la carte de répartition de l'espèce figurant dans le dernier « Atlas des Amphibiens et Reptiles de France » (Lescure & de Massary 2012) ne prend pas en compte un nombre important de données nouvelles acquises après la parution du précédent atlas (Castanet & Guyétant 1989), les monographies et cartes de cet ouvrage ayant été rédigées et validées en 2006-2007 (Lescure *et al.* 2012). Enfin, l'usage de la maille Lambert 93 10 km × 10 km tend à se généraliser pour les atlas régionaux en France et il nous a semblé important de fournir une cartographie contemporaine basée sur ce maillage-là.

Comme on le lira plus loin, notre connaissance de la répartition régionale du Lézard ocellé reste partielle et il existe encore de nombreuses zones de présence potentielle à explorer. Nous espérons sincèrement que leur mise en évidence stimulera des recherches de terrain complémentaires, qui contribueront à préciser la répartition et le statut des populations de cette fascinante espèce. En outre, d'un point de vue plus pratique, il importe que les personnes opérant des inventaires (dans le cadre d'études d'impact, en particulier) prennent impérativement en compte les données exposées ici, y compris bien sûr les zones de présence potentielle citées.

## II. MATÉRIEL ET MÉTHODES

### A. Origine et validation des données

Les données ayant servi à établir les cartes de répartition présentées ici sont exclusivement des données de terrain pointées « de première main », c'est à dire associant un point d'observation précis et son inventeur. Nous avons donc exclu de nos cartographies les données bibliographiques d'une part (qu'elles soient précises ou non) et les données de terrain à la maille (non pointées) contenues dans notre base de données. En d'autres termes, tous les points de présence portés sur nos cartes correspondent à des observations originales ou à des données de la littérature ultérieurement confirmées et précisées par des observations de terrain. Nous fournissons en annexe, pour chaque département, la liste des communes concernées par ces observations, avec le nom de l'observateur et/ou de la structure associée (s'y ajoutent les éventuelles références bibliographiques citant ces mêmes données).

Ces données de terrain sont issues de la base de données naturalistes régionale Baznat, créée et gérée par Nature Midi-Pyrénées. Des conventions de partenariat ont permis d'intégrer à cette base les données de diverses structures telles que l'Association des Naturalistes de l'Ariège, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées, l'École Pratique des Hautes Études, la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Aveyron, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la Société des Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne et d'autres, dont les acronymes accompagnent le nom des observateurs en annexes (liste des communes par département).

Elles émanent de naturalistes expérimentés connaissant bien l'espèce (herpétologistes professionnels pour une bonne part), parfois d'agents techniques préalablement formés à sa recherche et à son identification par des herpétologistes (observations de l'ONCFS), plus ponctuellement de naturalistes amateurs ayant fourni des preuves documentaires (photo, exuvie...). Lorsque ces preuves n'ont pas pu être fournies s'agissant de localités nouvelles, nous nous sommes déplacés et avons nous-mêmes validé la donnée par des observations directes (un exemple typique de cette démarche est exposé *in* Pottier *et al.* 2014).

### B. Identification des zones de présence potentielles

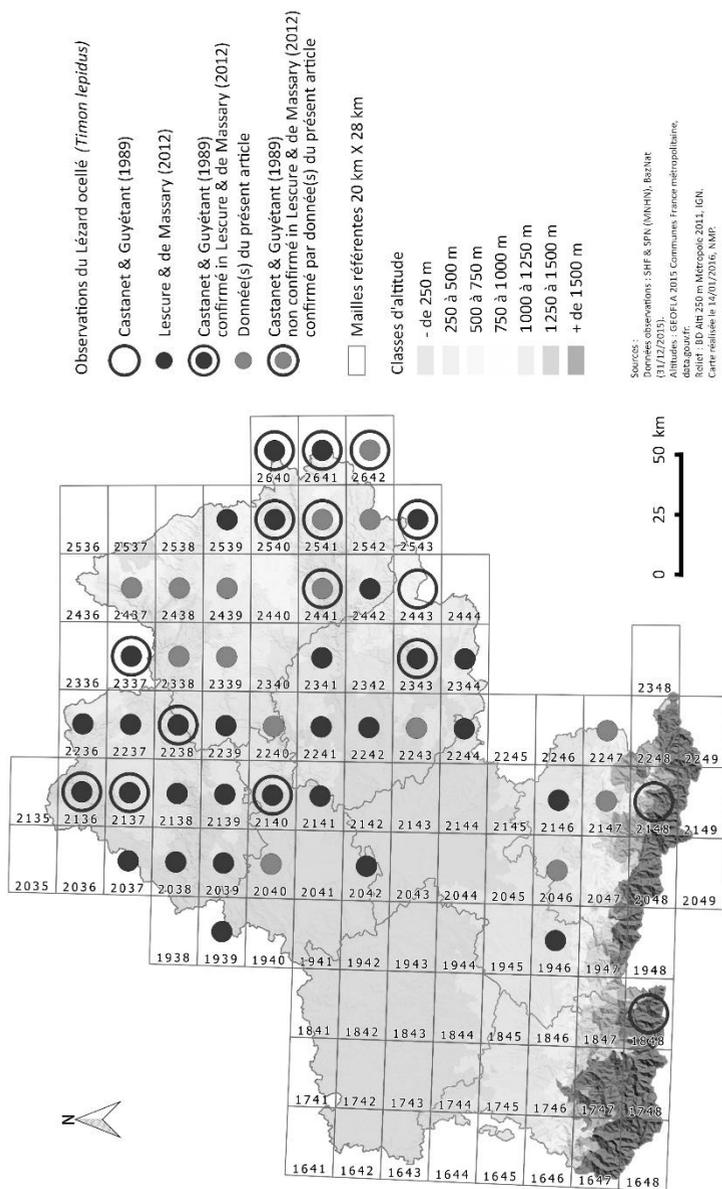
Les zones de présence potentielle ont été identifiées au moyen de la méthode ayant permis d'inventorier la quasi-totalité des localités nouvelles de Midi-Pyrénées, depuis 15 ans :

- 1) Examen des zones dépourvues de donnée à l'échelle de la maille Lambert 93 10 km × 10 km (maille IGN grades méridien de Paris 7 km × 10 km jusqu'en 2008).
- 2) Détection, au sein de ces mailles, des habitats ouverts à caractère steppique inclus dans les séries supra-méditerranéennes du Chêne pubescent ou du Chêne vert, voire à leur périphérie immédiate (pelouses sèches, landes sèches ou boisements très clairs de type « dehesa »). Deux outils sont ici utilisés : les cartes de la végétation au 1 : 200 000 éditées par le CNRS d'une part et les photographies aériennes disponibles sur le Géoportail<sup>®</sup> de l'IGN d'autre part.
- 3) Présence de continuités écologiques et biogéographiques plus ou moins affirmées avec les plus proches populations connues.
- 4) Présence de squamates à profil biogéographique comparable : Lézard catalan *Podarcis liolepis* (Boulenger, 1905), Seps strié *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829), Coronelle girondine *Coronella girondica* (Daudin, 1803), voire d'autres organismes présentant ce même profil (arthropodes, végétaux...).
- 5) Existence éventuelle d'un signalement ancien imprécis (rare)

### III. RÉSULTATS : RÉPARTITION COMMENTÉE PAR DÉPARTEMENT

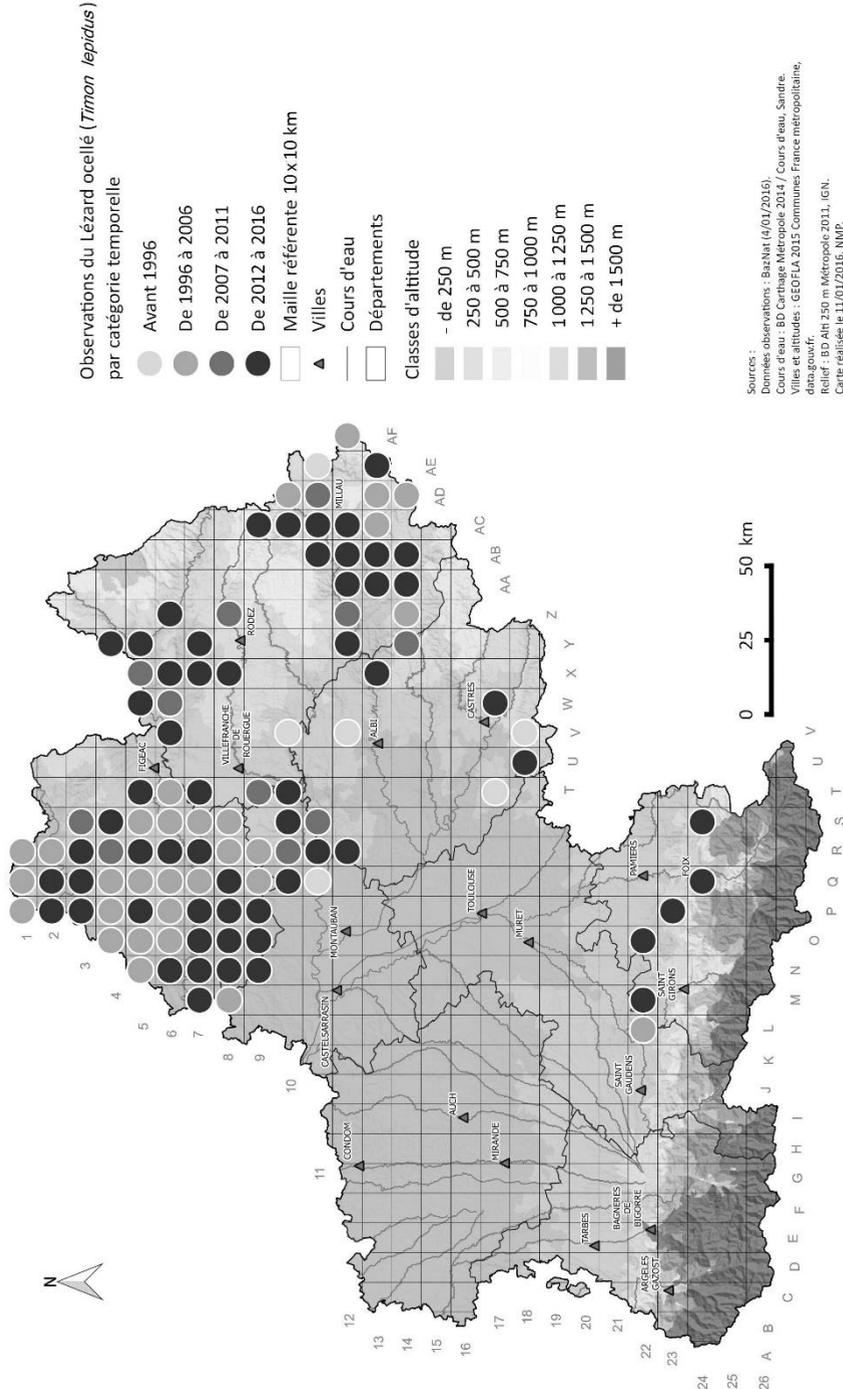
Les trois figures qui suivent représentent la distribution connue du Lézard ocellé dans l'ancienne région Midi-Pyrénées au 31 décembre 2015, respectivement par maille IGN au 1 : 50 000° (Fig. 1), par maille Lambert 10 km × 10 km (Fig. 2) et par commune (Fig. 3).

[Suite page 29]



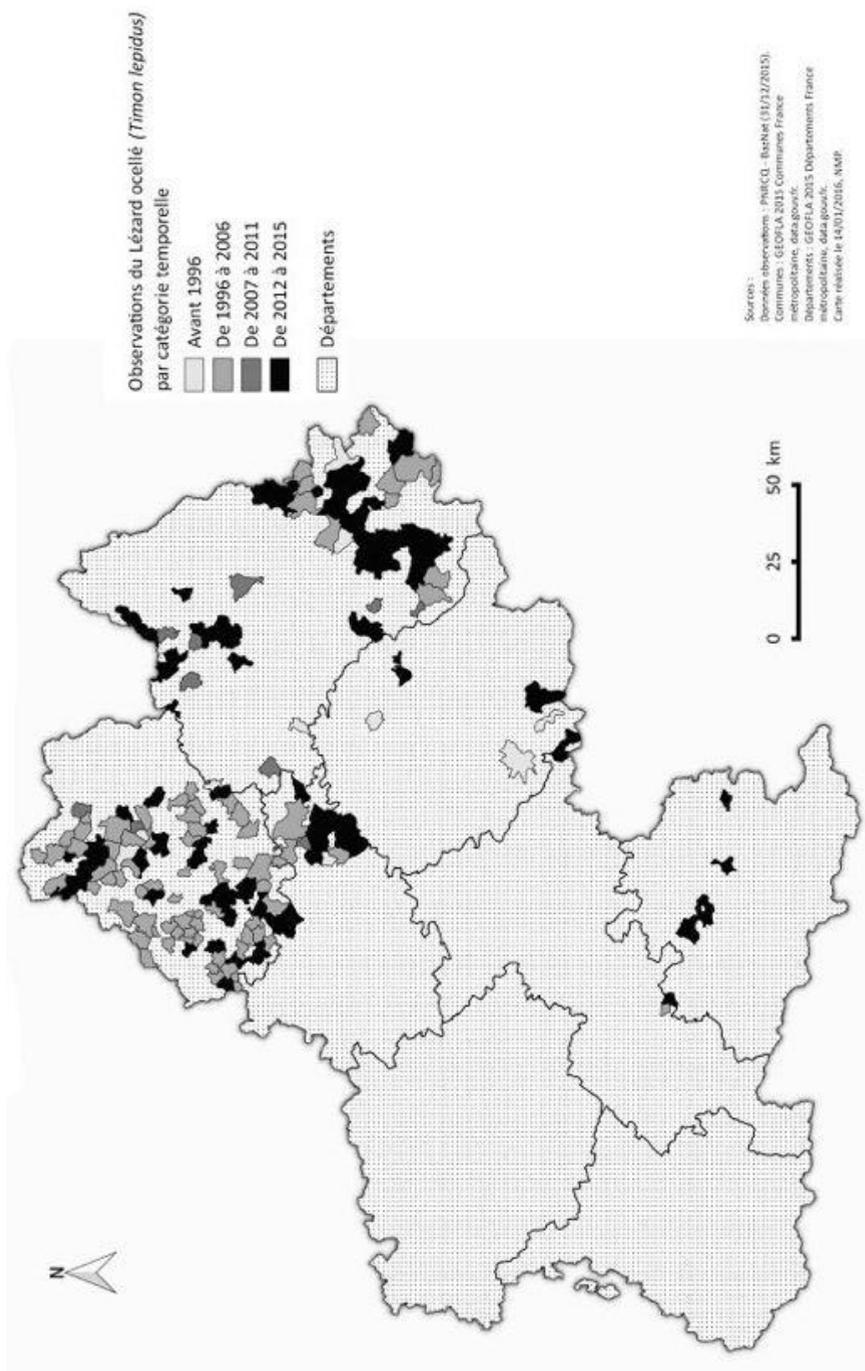
**Figure 1 :** Synthèse de la distribution connue du Lézard ocellé dans l'ancienne région Midi-Pyrénées au 31/12/2015, à échelle nationale (maille IGN 1 : 50 000). A l'exception de la mention portée sur la carte n° 2642 « Le Caylar », toutes les données nouvelles relèvent de la diton. La mention portée sur la maille n° 2042 « Grenade », discutée dans le texte, est douteuse (introduction ?)

Figure 1: Known distribution of the Ocellated lizard in the former Midi-Pyrénées region at national scale (IGN 1 : 50 000, national atlas square unit). All sightings are situated in this territory except the one of n° 2642 « Le Caylar » square. The sighting of the n° 2042 « Grenade », discussed in this paper.



**Figure 2 :** Répartition connue du Lézard ocellé dans l'ancienne région Midi-Pyrénées au 31/12/2015, par maille Lambert 10 km × 10 km. Les mentions concernant exclusivement des observations effectuées au sein de la ditton. La mention de la maille n° 2042 « Grenade », non pointée et douteuse (possible individu déplacé), n'est pas reprise ici.

Figure 2: Known distribution of the Ocellated lizard in the former Midi-Pyrénées region at 31/12/2015, by 10 km × 10 km Lambert's squares. All sightings are situated in this territory. The one of the n° 2042 « Grenade » square is not considered here (doubtful and unprecise).



**Figure 3** : Répartition connue du Lézard ocellé dans l'ancienne région Midi-Pyrénées au 31/12/2015, par commune.  
Figure 3: Known distribution of the Ocellated lizard in the former Midi-Pyrénées region at 31/12/2015, by communal units.

## A. Département du Tarn-et-Garonne (82)

Chalande (1888), Angel (1946) et Cantuel (1949) ne signalent pas le Lézard ocellé dans le Tarn-et-Garonne, pas plus que l' « Atlas préliminaire des Reptiles et Amphibiens de France » (Anonyme 1978) ni l'importante compilation bibliographique de Parent (1981). Sa présence y était pourtant connue dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par les naturalistes locaux au moins, sur la commune de Bruniquel : Albinet (2010) mentionne en effet l'existence de plusieurs individus originaires de cette localité dans les collections du muséum d'histoire naturelle Victor Brun de Montauban (collectés en 1868 et 1869). La première mention écrite semble bien être celle de Brugière (1986) qui l'a signalé « (...) dans les basses gorges de l'Aveyron (82, près des limites avec le Tarn) (...) », secteur où ne figure pourtant aucune mention sur la carte proposée par Geniez et Cheylan (1987), contrairement à celle de Castanet et Guyétant (1989) qui pointe l'espèce sur les cartes IGN 1 : 50 000 n° 2140 « Caussade » et n° 2141 « Nègrelisse », au sein desquelles ont par la suite été effectuées plusieurs observations dans ce département (Pottier *et al.* 2008, Albinet 2009, Geniez et Cheylan 2012). Plus récemment, un contact sur la commune de Ginals, à l'extrême est du Tarn-et-Garonne en limite avec l'Aveyron, a permis d'ajouter la carte IGN 1 : 50 000 n° 2240 « Najac » à cette brève liste (maille Lambert T10) (obs. G. Pottier-NMP 2013, Doré *et al.* 2015).

Le Lézard ocellé occupe ici les causses, coteaux secs et faciès apparentés des environs des gorges de l'Aveyron et des vallées affluentes, à l'extrémité nord-est du département (entre Lot, Aveyron et Tarn). Cette zone de présence, qui correspond au prolongement méridional des causses du Quercy, intéresse 10 mailles Lambert 10 km × 10 km et 10 communes (liste en annexe I). Elle s'étend faiblement à la bordure sud-est des coteaux et serres du Quercy Blanc qui n'est, en l'état actuel des connaissances, occupée que sur Labastide-de-Penne (Q9) (Cheylan & Grillet 2005, Albinet 2009). Il existe également une curieuse mention isolée et imprécise dans le sud du département en Lomagne (carte IGN n° 2042 « Grenade », cadran n° 1), non actualisée et que nous attribuons à un individu déplacé (accidentellement ou intentionnellement) compte-tenu de l'absence contemporaine de milieux favorables dans cette zone (H. Redon comm. pers. in Pottier *et al.* 2008, Cheylan *et al.* 2012).

De façon étonnante, nous ne disposons toujours d'aucun signalement à l'ouest de Labastide-de-Penne dans les coteaux et serres du Quercy Blanc, alors que cette zone est bien occupée dans le département voisin du Lot, souvent sur des communes mitoyennes ou très proches du Tarn-et-Garonne (Castelnau-Montratier, Saint-Cyprien, Montcuq, Saint-Matré et Saux). Il existe notamment sur les communes de Montaigu-de-Quercy et Boulloc (mais aussi, à un degré moindre, sur quelques autres communes de cette même zone) un semis de surfaces favorables dont certaines hébergent probablement l'espèce et qui méritent à ce titre des visites répétées (milieux facilement repérables sur photos aériennes par le biais du Géoportail<sup>®</sup> de l'IGN). Ces zones représentent potentiellement cinq mailles Lambert 10 km × 10 km nouvelles pour le Tarn-et-Garonne (L8, M8, M9, N9, O9). À noter également que la maille Lambert 10 km × 10 km de Saint-Projet / Puylagarde / Lacapelle-Livron (S9) est bizarrement toujours vide de donnée au moment où ces lignes sont écrites, alors que les milieux favorables y sont nombreux... Dans le camp militaire de Caylus en tout cas.

En dehors des zones décrites ici, la probabilité de présence de l'espèce apparaît à peu près nulle dans ce département aux paysages agricoles majoritairement composés de vallées alluviales et de coteaux intensivement cultivés ou boisés.

## B. Département du Lot (46)

Le Lot est, de loin, le département de Midi-Pyrénées le plus amplement occupé par le Lézard ocellé. L'espèce n'y a pourtant été signalée qu'assez récemment puisque Angel (1946) et Cantuel (1949) n'y mentionnent pas sa présence et que l'« Atlas préliminaire des Reptiles et Amphibiens de France » (Anonyme 1978) ne le pointe sur aucune carte attribuable sans ambiguïté à ce département (mentions sur les cartes IGN 1 : 50 000 n° 2036 « Sarlat » et n° 1936 « Le Bugue », respectivement situées majoritairement et intégralement en Dordogne). En outre, le texte de la monographie n'évoque pas de présence avérée dans le Lot, en accord avec le résultat des recherches bibliographiques menées par Parent (1981) qui le dit simplement « à confirmer » en 46. Les premières mentions bibliographiques semblent bien être, là aussi, le fait de Brugière (1986), qui le signale de nombreuses zones de ce département : « (...) j'ai trouvé ce lézard dans les vallées chaudes des Causses de Limogne, Gramat et Martel. (...) je l'ai observé ou capturé de nouveau dans la vallée du Lot (46), dans la vallée du Célé (46), (...) dans les vallées de la Dordogne (46), de l'Ouisse et de l'Alzou près de Rocamadour (46) (...). Son aire de répartition atlantique n'est donc pas au bord de l'extinction comme le pense Parent (1981). ». Sur la base de ces données (et d'une donnée aveyronnaise du même auteur sur la commune de Saujac, rive gauche du Lot), l'atlas national de 1989 pointe la présence du Lézard ocellé sur les cartes IGN 1 : 50 000 n° 2136 « Souillac », n° 2137 « Gramat » et n° 2238 « Figeac » et la monographie évoque explicitement les observations de Brugière dans les vallées du Lot et de la Dordogne (Castanet & Guyétant 1989). En 2000 et 2001, deux importantes campagnes de prospections ont été menées sur les causses du Lot par Nature Midi-Pyrénées pour compléter le travail de cartographie amorcé par l'association locale Lot Nature, qui avait répertorié l'espèce sur 17 mailles 7 km × 5 km (1/8° de carte IGN 1 : 50 000) représentant déjà quatre mentions nationales nouvelles (cartes n° 2039 « Montcuq », n° 2139 « Cahors », n° 2138 « Saint-Géry » et n° 2236 « Saint-Céré ») (Heulmé *inédit*). En deux ans (deux sessions de terrain d'avril à juin et une en septembre), l'espèce a été trouvée au sein de 23 nouvelles mailles 7 km × 5 km et les cartes IGN 1 : 50 000 n° 2237 « Lacapelle-Marival » et n° 2239 « Villefranche-de-Rouergue » ont été ajoutées à échelle nationale (Pottier 2001, 2003). Ces prospections du début des années 2000 n'ayant concerné que l'axe caussenard central (causses du Quercy *sensu stricto*) et à un moindre degré le sud du département (serres du Quercy Blanc), il restait à en explorer la partie ouest, encore dépourvue de donnée. L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, après une formation technique de ses agents par Nature Midi-Pyrénées, s'est chargé de ce travail de terrain qui, en quelques années (de 2004 à 2006), a permis de compléter la cartographie lotoise de l'espèce et de l'étendre aux cartes IGN 1 : 50 000 n° 2040 « Moissac », n° 2038 « Puy l'Évêque » et n° 2037 « Gourdon » (Pottier *et al.* 2008), la première de ces cartes étant omise par le dernier atlas national (Lescure & De Massary 2012). Les quelques lacunes qui persistaient encore ça et là à l'échelle de la maille Lambert 10 km × 10 km ont ensuite été comblées par des prospections complémentaires menées dans le cadre du PNA en cours. En outre, les campagnes menées dans le sud de la Corrèze (causse de Brive et zones proches) par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin et en Dordogne et Lot-et-Garonne par Cistude Nature ont permis de préciser le degré de débordement (plutôt modeste) de cet important noyau lotois sur les départements mitoyens à l'ouest et au nord, où n'existaient que de rares données souvent vieillissantes (Dohogne 2003, 2004 ; Berroneau 2012, 2014).

Dans ce département très largement occupé qu'est le Lot, l'espèce est connue au sein de 48 mailles Lambert 10 km × 10 km sur 88 communes et on peut légitimement supposer que toutes les surfaces suffisamment étendues de pelouses sèches et de landes sèches

(ouvertes à semi-ouvertes) y hébergent le Lézard ocellé, qui n'est probablement absent que de l'angle nord-est du Lot (Limargue et Ségala). Le territoire du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (PNRCQ), qui correspond sensiblement à la zone la mieux pourvue en habitats favorables, concentre probablement les plus grandes populations. Trois importantes zones de présence se situent néanmoins en-dehors du PNRCQ :

– Au sud-ouest, entre la vallée du Lot et les départements du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne, les serres et coteaux du Quercy Blanc occidental sont un bastion non négligeable de l'espèce.

– À l'ouest, *grosso modo* entre l'axe de l'autoroute A20 et les départements du Lot-et-Garonne et de la Dordogne (rive droite du Lot – rive gauche de la Dordogne), on observe un semis de populations plus ou moins isolées, liées à des habitats peu ou pas connexes et souvent peu étendus (adrets arides en voie avancée de reboisement, enclavés entre talwegs et plateaux cultivés). Cette situation annonce celle observée hors Midi-Pyrénées, en Nouvelle-Aquitaine intérieure (Dordogne et Lot-et-Garonne).

– Au nord, des deux rives de la vallée de la Dordogne aux limites des départements de la Corrèze et de la Dordogne, on trouve également un semis de populations plus ou moins déconnectées les unes des autres.

Un intéressant problème biogéographique est posé par l'actuel hiatus de répartition existant dans la vallée du Lot, là où elle opère frontière entre le département éponyme et celui de l'Aveyron. En effet, l'espèce est actuellement inconnue dans cette vallée entre le causse de Saujac (rive gauche, Aveyron) (obs. D. Brugière 1982 *in* Brugière 1986 ; obs. R. Datcharry et G. Pottier-NMP 2014) et les escarpements rocheux de Livinhac-le-Haut (rive droite, Aveyron) (obs. R. Datcharry et G. Pottier-NMP 2014), ce hiatus de 25 km à vol d'oiseau isolant clairement le noyau nord-aveyronnais (centré sur les vallées du Lot et du Dourdou) et l'important noyau des causses du Quercy. Les secteurs de Figeac (Lot) et de Capdenac-Gare (Aveyron) étant pratiquement dépourvus d'habitats véritablement favorables (milieux xériques réduits, isolés et souvent embroussaillés), l'espèce n'y a pas encore été observée et les mailles Lambert 10 km x 10 km de ces zones sont toujours vierges de donnée, ce qui génère une « interruption » d'une maille entre les deux noyaux cités plus haut (Fig. 2). Or, une connexion a sûrement existé dans le passé entre ces deux entités, dont il subsiste probablement des preuves contemporaines sous forme de populations relictuelles malheureusement très peu détectables. Toute observation effectuée dans ce secteur (mailles Lambert U5 et U6) revêt donc un grand intérêt.

Quelques mailles Lambert 10 km × 10 km du nord et de l'ouest du département, au sein desquelles l'espèce n'est pas signalée, contiennent des surfaces de milieux favorables et sont susceptibles d'être renseignées positivement :

– La bordure septentrionale du causse de Gramat s'étend aux mailles de Bretenoux (S2) (environs du Puy de Garrissou, au nord du gouffre de Padirac) et de Saint-Céré (T3) (petit causse de Lauriol, au sud de Saint-Jean-Lespinasse), encore non validées.

– La maille de Duravel (M6), au sud-ouest du département (vallées du Lot et de la Thèze), est à prospecter dans les environs mêmes de Duravel où existent des versants xériques *de visu* favorables.

Enfin, les mailles Lambert de Frayssinet-le-Gélat (N6) et de Gourdon (P4), où les habitats favorables sont très peu nombreux et où nous n'avons connaissance que de trois observations, appellent des investigations supplémentaires. La vallée du ruisseau de la Masse (bordure orientale de la maille) doit *a priori* être privilégiée pour la première, celle du ruisseau de Saint-Clair (bordure sud de la maille) pour la seconde. C'est aussi le cas, dans l'extrême sud-ouest du département, de la partie lotoise de la maille M8 (Saux) (adrets des vallons du Vigor et du Boudouyssou), où les quelques données disponibles sont vieillissantes.

## C. Département de l'Aveyron (12)

Après le Lot, l'Aveyron est le département de Midi-Pyrénées où le Lézard ocellé compte le plus grand nombre de populations et présente la distribution la plus ample. Il y est pourtant longtemps passé inaperçu auprès de la communauté naturaliste puisque Vigarié (1927) ne le signale pas au chapitre « Faune » de son « Esquisse générale du département de l'Aveyron » (qui mentionne en revanche quatre autres espèces de Lacertidae autochtones), pas plus qu'Angel (1946) ou Cantuel (1949). L'« Atlas préliminaire des Reptiles et Amphibiens de France » (Anonyme 1978) semble être le premier travail à avoir signalé la présence du Lézard ocellé dans ce département, en figurant une mention sur la carte IGN 1 : 50 000 n° 2541 « Millau », intégralement située en Aveyron (mention d'ailleurs non commentée dans la monographie). C'est vraisemblablement ce qui a conduit Parent (1981) à le signaler du sud-est de ce département quelques années plus tard et Brugière (1986) à parler d'une « (...) population lozérienne (...) en liaison avec celle de l'Aveyron (Causses) (...) », ce dernier auteur mentionnant par ailleurs sa présence dans le nord-ouest du département à Saujac (vallée du Lot, rive gauche) (carte IGN n° 2238 « Figeac »). La carte fournie un an plus tard par Geniez et Cheylan (1987) étend sa distribution aux cartes IGN 1 : 50 000 n° 2540 « Saint-Beauzély » (nord de Millau) et n° 2641 « Nant » (est de Millau) mais les mentions restent concentrées dans le sud-est du département, non loin du Gard et de la Lozère. L'observation de Brugière (1986) sur Saujac, à l'extrémité opposée du département, n'est en revanche pas cartographiée par ces auteurs (aucune mention sur la carte « Figeac »), mais simplement commentée. Les signalements progressent ensuite en direction de l'ouest et l'espèce est pointée sur trois nouvelles cartes IGN 1 : 50 000 à la fin des années 1980 : « Figeac » (probablement la mention de Brugière *cf. supra*), n° 2441 « Réquista » et n° 2442 « Saint-Sernin-sur-Rance », la troisième n'étant cependant concernée que par des observations déjà anciennes (période 1950-1970) (Castanet & Guyétant 1989). Puis, durant la première moitié des années 2000, le Lézard ocellé est pour la première fois signalé de l'extrême nord-ouest du département, dans la vallée du Lot en limite avec le département du Cantal (commune de Grand Vabre, obs. ONCFS SD 12 2001 et O. Poisson 2005 ; commune de Le Fel, obs. anonyme 2004 in LPO Aveyron 2008, obs. J. Monfort 2006). Ces observations, situées en rive droite, sont assez distantes de la mention isolée de Brugière (1987) sur la butte calcaire de Saint-Santin-de-Maurs (Cantal) et se situent à la jonction des cartes IGN n° 2337 « Maurs » (où l'espèce était déjà pointée dans l'atlas national de 1989 suite à ladite mention de Brugière) et n° 2338 « Decazeville », cette dernière constituant une donnée nationale nouvelle. Les signalements vont ensuite se multiplier sur la partie orientale de la commune de Le Fel, validant la carte IGN mitoyenne n° 2437 « Entraygues-sur-Truyère » jusque là exempte de mention (obs. S. et J.-L. Rapin, LPO Aveyron 2008, Pottier *et al.* 2008). La carte IGN n° 2542 « Camarès », au sud du département, sera également validée et, vers la fin des années 2000, deux importants noyaux de présence finissent par se dessiner :

– un vaste noyau méridional centré sur les vallées du Tarn et de ses affluents (Jonte, Dourbie, Dourdou, Sorgue, Cernon, Rance), assez largement intégré au Parc Naturel Régional des Grands Causses.

– un noyau nordique occupant les vallées du Lot et du Dourdou (affluent de la rive gauche du Lot, homonyme d'un affluent de la rive gauche du Tarn) jusqu'à Clairvaux d'Aveyron au sud (LPO Aveyron 2008). Cette dernière localité constitue d'ailleurs une donnée nationale nouvelle, à savoir la carte IGN n° 2339 « Rieupeyroux », jusque-là exempte de mention (Castanet & Guyétant 1989, Lescure & de Massary 2012). Notons que ce noyau nordique déborde localement sur une commune au moins du Cantal, située en rive droite

immédiate du Lot : Vieillevie (BIOME 2011) (la mention cantalienne de Saint-Santin-de-Maurs, évoquée plus haut, est plus occidentale et distincte de cette zone).

De 2008 à aujourd'hui, la connaissance de la répartition du Lézard ocellé en Aveyron a encore progressé : l'espèce a été découverte dans la vallée de l'Aveyron à l'amont de Rodez sur Montrozier (obs. Fédération des Chasseurs de l'Aveyron et G. Pottier - NMP 2009 sur une indication de N. Cayssiols, puis obs. N. Cayssiols 2011), dans la vallée du Lot bien à l'amont d'Enraygues-sur-Truyère (commune d'Estaing, obs. J. et P. Martin 2012, transmise par S. Michelin) et dans la vallée de la Truyère (affluent de la rive droite du Lot) sur Saint-Hippolyte (Pottier *et al.* 2014). En outre, diverses localités complémentaires ont été inventoriées sur le bassin versant du Dourdou, jusque dans les vallées du Créou (Mouret) et du Créneau (Salles-la-Source) (obs. P.-O. Cochard-NMP 2013 et G. Pottier-NMP 2015). Les cartes IGN n° 2438 « Espalion » et n° 2439 « Rodez » ont donc été ajoutées à échelle nationale et la cartographie aveyronnaise de l'espèce intéresse aujourd'hui 15 cartes IGN 1 : 50 000, contre sept en 1989. Pour des motifs méthodologiques (validation des cartes et rédaction des monographies en 2006-2007, long délai de publication...), le dernier atlas national (Lescure & de Massary 2012) ne fait pas figurer la plupart des mentions nouvelles postérieures au précédent atlas (Castanet & Guyétant 1989), notamment celles qui prouvent l'existence d'un important noyau de populations au nord : cartes IGN « Espalion », « Rodez », « Rieupeyroux », « Enraygues-sur-Truyère » et « Decazeville ». Au sud, la mention nouvelle de la carte IGN « Camarès » et les mentions actualisant les cartes IGN « Réquista » et « Millau » n'y figurent pas non plus (*idem* pour la mention actualisant la carte n° 2642 « Le Caylar » qui, elle, ne relève pas du territoire de Midi-Pyrénées). La carte proposée la même année par l'ouvrage de Geniez et Cheylan (2012) est beaucoup plus complète, à l'exception des observations effectuées sur la carte IGN « Rodez » (commune de Montrozier, 2009 et 2011, *cf. supra*) qui n'y figurent pas. On note par ailleurs une coquille sur la carte maillée figurant p. 244 : la mention portée sur le cadran n° 5 de la carte IGN « Saint-Chély-d'Aubrac » (où l'espèce est à notre connaissance inconnue) ne correspond à aucun des points d'observations figurant sur la carte de la page 245.

Dans l'Aveyron, le Lézard ocellé est actuellement connu de 35 mailles Lambert 10 km × 10 km et sur 47 communes (liste en annexe III). Cependant, la remarquable complexité paysagère de ce département dissimule encore de nombreuses zones de présence potentielle, au point que nous avons été conduits à éditer un document de travail orientant les compléments d'inventaires sur ce territoire, consultable en ligne sur le site de Nature Midi-Pyrénées (Pottier 2014, actualisé 2015) (<http://www.naturemp.org/A-la-recherche-du-Lezard-ocelle.html>). Il cible précisément (sur fond IGN 1 : 25 000), pour une trentaine de mailles Lambert 10 km × 10 km dépourvues de données, les zones favorables à prospecter. Quatre secteurs sont concernés par ces recherches complémentaires :

– Le hiatus existant entre les populations du Quercy (Lot et Tarn-et-Garonne) et celles du nord de l'Aveyron : huit mailles Lambert dans les secteurs de Villefranche-de-Rouergue et Capdenac-Gare, incluant certaines sections des vallées du Lot et de l'Aveyron (T8, U6, U7, U8, U9, V7, V8, W8).

– Le nord-est du département, notamment la limite amont de l'espèce dans les vallées de la Truyère, du Lot et de l'Aveyron : 11 mailles Lambert (Y6, Y8, Z4, Z5, Z9, AA6, AA7, AA8, AB7, AB8, AC8). L'important hiatus existant dans la vallée de l'Aveyron entre Rodez et Villefranche-de-Rouergue appelle par ailleurs des recherches répétées.

– La vallée du Viaur (affluent rive gauche de l'Aveyron, constituant frontière naturelle avec le département du Tarn) : une observation déjà ancienne et non-documentée effectuée en rive droite par François Rancon sur Lescure-Jaoul le 04/07/1984 (V10) (carte IGN 1 : 50 000 « Najac ») n'a toujours pas pu être actualisée malgré plusieurs visites effectuées

sur cette commune et plusieurs autres communes de la vallée, qui comprend encore de nombreuses surfaces de milieux favorables. La présence du Lézard catalan *Podarcis liolepis* (Boulenger, 1905) et de la Coronelle girondine *Coronella girondica* (Daudin, 1803) sur certains sites y renforce la probabilité de présence du Lézard ocellé, de Lescure-Jaoul à Camjac (Pottier 2006, obs. R. Datcharry et G. Pottier – NMP 2014). Cinq mailles Lambert sont concernées à divers degrés (V10, W10, W11, X10, X11).

– L’extension de l’important noyau sud-oriental, enfin, mérite d’être précisée (vallée du Tarn et vallées affluentes, Grands Causses et contreforts septentrionaux des Monts de Lacaune...). Dix mailles Lambert non renseignées sont plus ou moins susceptibles de l’être positivement (AA11, AB10, AE10, AE12, AD12, Z13, Z15, AC14, AA15, AB15).

#### **D. Département du Tarn (81)**

Le département du Tarn n’héberge, en l’état actuel des connaissances, que quelques populations localisées. D’après Raynaud et Raynaud (1999), le premier signalement tarnais de l’espèce serait le fait de Chalande (1894), qui mentionne ce lézard à Penne dans l’extrême nord-ouest du département (commune où il est toujours régulièrement observé aujourd’hui). Cette mention a manifestement échappé à Angel (1946) qui ne cite pas l’espèce du Tarn, pas plus d’ailleurs que Cantuel (1949) qui se contente d’évoquer une présence « (...) *sur tout le pourtour méridional* (...) » du Massif central. L’atlas préliminaire de la S.H.F. (Anonyme 1978) ignore son existence à Penne mais mentionne par contre un signalement antérieur à 1950 sur la carte IGN 1 : 50 000 n° 2343 « Castres », secteur où Pagès (1979) cite des observations de J.-J. Planaz et Y. Delqué « (...) *au Causse de Labruguière entre Dourgne et Mazamet* (...) » de même qu’« (...) *entre Massaguel et Verdalle* (...) ». Raynaud et Raynaud (1999) précisent même que la présence de l’espèce sur le causse de Labruguière - Caucalières était connue de Delqué dès 1960 (s’y ajoutent les observations d’un certain Maurel en 1966 et 1967). Conséquemment, Parent (1981) signale sa présence dans le sud-est du Tarn mais, curieusement, la carte proposée par Geniez et Cheylan (1987) ne figure aucune mention dans ce département et ces auteurs passent totalement sous silence les données bibliographiques citées plus haut, ainsi d’ailleurs que Brugière (1986) qui ne cite pas l’espèce du Tarn. Quelques années plus tard cependant, l’« Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France » (Castanet & Guyétant 1989) pointe sa présence sur les cartes IGN 1 : 50 000 « Castres », « Caussade », « Nègrepelisse » et n° 2443 « Lacaune ». La première se rapporte aux signalements évoqués plus haut sur le causse de Labruguière – Caucalières, la troisième (voire la seconde) peut autant se rapporter aux observations de Brugière (1986) dans le Tarn-et-Garonne (*cf. supra*) qu’à une actualisation de la donnée imprécise de Chalande (1894) sur Penne et l’origine de la quatrième est, elle, inconnue (cette carte de « Lacaune » n’a d’ailleurs toujours pas été revalidée). Au début des années 1990, Maurel (1990) confirme sa présence sur le causse de Labruguière – Caucalières (observations en 1986 et 1987) et Cugnasse *et al.* (1993) résumant ainsi la situation : « (...) *observé en un seul point du département : sur le causse de Labruguière. (...). A rechercher dans les zones les plus sèches du département. (...)* ». Cette préconisation ayant été entendue par quelques naturalistes, d’intéressantes données ont ensuite été collectées : son observation à Ambialet, dans la vallée du Tarn à l’amont d’Albi (carte IGN n° 2341 « Carmaux »), a constitué une belle trouvaille (obs. C. Maurel – LPO Tarn 2003) et l’espèce est depuis régulièrement observée à cet endroit (X13) ainsi qu’aux environs de Penne (R11, R12), où sa présence a été amplement confirmée (cartes IGN « Nègrepelisse » et « Caussade ») (multiples signalements sur la période 1990-2014, par de nombreux observateurs) (Annexe IV). Par contre, plusieurs observations novatrices mais parfois datées et tardivement communiquées n’ont toujours pas été

actualisées : micro-causse des environs de Puylaurens au sud-ouest du département (obs. F. Néri-CENMP 1994) (carte IGN n° 2243 « Lavour », T17) (Pottier *et al.* 2008), « cause du Garric » près du bourg éponyme, au nord d'Albi (obs. F. Néri-CENMP 1982, Cheylan & Grillet 2005) (carte IGN n° 2241 « Albi », V12) et le gaillacois, où existe une observation ancienne et imprécise d'H. Redon (1/8<sup>e</sup> de carte IGN 1 : 50 000, années 1980) dans la vallée du Tarn *sensu lato* (carte IGN n° 2242 « Gaillac », donnée non attribuable à une maille Lambert en particulier) (Pottier *et al.* 2008, Geniez & Cheylan 2012). Soulignons que les quelques observations véritablement effectuées après 2008 et la parution de l'atlas régional ont toutes concerné des zones où l'espèce était déjà connue, soit la désormais classique trilogie Penne – Labruguière/Caucalières – Ambialet (avec ajout de la carte IGN n° 2344 « Mazamet », sur laquelle s'étend aussi le cause de Caucalières). Le secteur de Sorèze (carte IGN n° 2244 « Revel », U18) fait exception puisque l'existence d'intéressantes populations isolées y a été confirmée, au pied même de la Montagne Noire (obs. F. Déjean et F. Néri-CENMP 2002-2012). Au final, de 1989 à aujourd'hui, six cartes IGN 1 : 50 000 nouvelles ont été ajoutées à la cartographie nationale du Léopard ocellé dans le département du Tarn, auxquelles on peut adjoindre la partie tarnaise des cartes « Nègrepelisse » et « Caussade » (actualisation de la donnée de Chalande sur Penne). Par ailleurs, la présence de l'espèce a été confirmée sur la carte « Castres », unique carte strictement tarnaise au sein de laquelle le Léopard ocellé était signalé dans le premier atlas national (Castanet & Guyétant 1989). La progression est donc très importante mais, malheureusement, les mentions correspondant à trois de ces cartes (« Lavour », « Gaillac » et « Albi ») remontent aux années 1980-1990 et ne sont toujours pas actualisées. La mention correspondant à la carte n° 2443 « Lacaune » reste, elle, énigmatique.

Aujourd'hui, le Léopard ocellé n'est connu dans le Tarn que de sept mailles Lambert 10 km × 10 km et de huit communes, valeurs inférieures à celles du Tarn-et-Garonne. Trois sites, pratiquement situés aux trois extrémités du département, concentrent la quasi-totalité des observations récentes : les environs de Penne (localité connue depuis 1894), le cause de Labruguière – Caucalières (localité connue depuis 1960) et la « presqu'île » d'Ambialet (localité connue depuis 2003). Il est urgent d'aller voir ailleurs et de tenter, notamment, d'actualiser les mentions isolées citées plus haut :

– La maille Lambert de Le Garric (V12) doit être plutôt prospectée à l'ouest du bourg, zone correspondant à l'observation déjà ancienne de F. Néri (1982). A noter cependant que ce secteur, où existaient jusque dans les années 1980 plusieurs « badlands » enclavés au sein de surfaces cultivées, a connu une révolution paysagère à l'aube des années 1990 : de vastes terils (nous sommes près de Carmaux) y ont été érigés en lieu et place des milieux évoqués plus haut, dont la colonisation par *T. lepidus* reste à prouver.

– La maille Lambert de Puylaurens (ouest) (T17) doit faire l'objet de visites répétées entre Prades et Bertre, où existent encore quelques (très) petites surfaces isolées d'habitats favorables (coteau du « Travers de Gamanel » et environs de l'ancienne voie romaine). Si l'espèce y existe encore, elle doit y être *a priori* peu détectable.

– L'observation effectuée sur le cadran n° 1 de la carte IGN « Gaillac », non pointée rappelons-le, apparaît difficile à actualiser, car il ne semble pas (plus ?) exister de milieux propices à l'espèce dans cette zone. Un peu plus au nord, quelques petites surfaces isolées de landes sèches méritent quelques visites au sud sud-ouest de Castelnau-de-Montmiral (S13).

Autres secteurs de présence potentielle :

– Rive droite du Tarn à l'ouest d'Albi, la maille Lambert de Castelnau-de-Lévis (U13) présente plusieurs surfaces de « badlands » peu étendus mais physionomiquement très favorables (milieux comparables à ceux occupés dans le Quercy Blanc), notamment aux environs des lieux-dits « Fonfrège », « La Mouyssetié », « Puech Armand » et « Le Touat ».

– La maille Lambert de Vaour (S11) devrait pouvoir être validée dans sa partie tarnaise grâce aux milieux présents à l’ouest du bourg éponyme mais également à l’ouest de Tonnac.

– Juste en-dessous (sud), la maille d’Itzac/Campagnac (S12) comporte des surfaces attractives à l’ouest et au nord de ces deux bourgs.

– La maille Lambert de Saint-Martin-Laguépie (T11) comporte d’intéressants milieux vers Marnaves et Labarthe-Bleys, notamment.

– La maille Lambert de Cordes-sur-Ciel (sud) (T12) est assez pauvre en habitats favorables, mais il s’en trouve tout de même quelques uns, plutôt de faible taille et isolés, dans sa partie nord (vallon de Clayrac, sud de Cordes-sur-Ciel).

– Dans le centre du département, le quadrilatère Graulhet – Réalmont – Castres – Saint-Paul-Cap-de-Joux, centré sur Lautrec, comporte plusieurs zones d’aspect favorable. Trois mailles Lambert 10 km × 10 km sont potentiellement concernées. A l’ouest de Graulhet (U15), les coteaux rive droite du Dadou sont localement intéressants jusqu’au nord de Labourarie, de même que ceux situés au sud-est de Saint-Julien-du-Puy et ceux situés à l’ouest de Lautrec (dans un éventail nord-ouest - sud-ouest, soit les mailles Lambert U15 et U16. Plus faible potentiel au nord en V15).

– La haute vallée du Dadou, qui héberge le Lézard catalan jusque sur la commune de Teillet (obs. G. Deso et G. Pottier-NMP 2006 *in* Pottier *et al.* 2008), présente localement des faciès assez similaires à ceux fréquentés par le Lézard ocellé dans les vallées du Lot et du Tarn (landes acidiphiles clairiérées, sur escarpements métamorphiques) et mérite assurément des visites dans le secteur d’Arifat, notamment. Une ou deux mailles Lambert sont potentiellement concernées (W15 et à un moindre degré W14).

– C’est aussi le cas, plus au sud, des vallées du Gijou et de l’Agout, également peuplées par *Podarcis liolepis* jusqu’aux environs de Vabre (Pottier 2006). Les surfaces d’habitats favorables y semblent néanmoins plus réduites (X16, W16). À l’est de Mazamet, la vallée de l’Arn présente très localement (gorges du Banquet...) des surfaces plus ou moins favorables ayant jusqu’ici fait l’objet de recherches négatives (X18) (P.-O. Cochard-NMP).

– Enfin, le signalement ancien existant sur la commune de Lescure-Jaoul (Aveyron) en rive droite de la vallée du Viaur, très près du Tarn (carte IGN « Najac ») (*cf.* chapitre précédent), rend possible la présence de l’espèce sur le territoire tarnais dans cette zone, commune de Pampelonne notamment où le Lézard catalan est bien présent (Pottier 2006) (*grosso modo* du château de Thuriès à la chapelle de Las Planques) (W11).

## E. Département de l’Ariège (09)

Le Lézard ocellé ne semble avoir été que très tardivement signalé en Ariège, où les premières mentions commentées sont manifestement celles de Bertrand et Crochet (1992). En effet, la mention antérieurement portée sur la carte IGN 1 : 50 000 n° 2148 « Vicdessos » dans l’ « Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France » (Castanet & Guyétant 1989), qui ne fait curieusement l’objet d’aucun commentaire malgré son évidente originalité biogéographique, serait attribuable à une erreur de codage et se rapporterait au Lézard vert occidental *Lacerta bilineata* Daudin, 1802 (J.-C. de Massary comm. pers. *in* Pottier 2005). Quand à la mention, dans ce même ouvrage, portée sur la carte IGN n° 2246 « Mirepoix » (dont la moitié occidentale seulement intéresse le territoire ariégeois) elle n’est pas plus commentée et il est impossible de savoir si la ou les donnée(s) concernée(s) sont situées en Ariège ou non. Quoi qu’il en soit, Geniez et Cheylan (1987) ne mentionnaient aucune observation sur cette carte quelques années auparavant, que ce soit en Ariège ou dans l’Aude. Au début des années 1990 donc, Bertrand et Crochet (1992) portent des observations sur les cartes IGN 1 : 50 000 n° 2146 « Pamiers » (cadrans n°s 3, 4 et 7) et n° 2246 « Mirepoix »

(cadran n° 6, en limite avec l'Aude) (non attribuables à telle ou telle maille Lambert). Ces auteurs indiquent qu' « (...) *En Ariège, le Lézard ocellé est bien représenté dans la région de Pamiers et il est à rechercher dans tout le quart Nord-Est du département où il est probablement plus répandue que ne le laisse supposer la carte. (...) son statut en Ariège reste à préciser. Il est probablement rare et localisé. Dans la région de Pamiers, il est présent en zone péri-urbaine et l'extension des constructions pourrait constituer de graves menaces. (...)* ». Il faudra ensuite attendre plus de 10 ans avant que l'espèce ne soit à nouveau signalée dans ce département, mais à 50 km de là, dans une zone où Bertrand et Crochet (1992) n'incitaient pas à des recherches malgré la présence de milieux très favorables : l'extrémité occidentale du Plantaurel (« Petites Pyrénées »), où une population fut découverte en 2004 sur la commune de Cérizols (et également sur la commune voisine de Belbèze-en-Comminges, en Haute-Garonne) (carte IGN n° 1946 « Saint-Gaudens », donnée nouvelle) (L22 et M22) (Pottier 2005). Des prospections ciblées ont alors été menées dans le Plantaurel (tant en rive gauche qu'en rive droite de l'Ariège), les environs de Pamiers et les coteaux de Mirepoix, mais sans succès. En 2008, l'atlas régional propose donc sensiblement la même carte que celle de Bertrand et Crochet (1992) une quinzaine d'années plus tôt, à l'exception d'une mention isolée à l'ouest du Plantaurel (Pottier *et al.* 2008). Piètre bilan qui n'affecte en rien l'enthousiasme de l'herpétologiste locale, qui poursuit les recherches de terrain sur le Plantaurel et découvre une première localité nouvelle en 2008 sur la commune de Labastide-de-Sérou (après la parution de l'atlas, donc) (P23), puis une seconde en 2011 sur Laroque d'Olmes (S24) et enfin une troisième en 2012 sur Foix (Q24) (Delmas 2012), soit deux cartes IGN nouvelles à échelle nationale : n° 2147 « Foix » et n° 2247 « Lavelanet ». Dans le même temps, des localités complémentaires sont découvertes sur Le Mas d'Azil (O22) (obs. G. Pottier-NMP 2011) et Foix en rive opposée de l'Ariège (Q24) (rive droite contre rive gauche précédemment) (obs. B. Baillat-ANA et G. Pottier NMP 2013), ajoutant encore une maille à la cartographie nationale : la carte n° 2046 « Le Mas d'Azil ». À l'exception de celle intéressant la carte IGN « Saint-Gaudens », aucune de ces données nouvelles ne figure dans le dernier atlas national (Lescure & de Massary 2012), qui pointe par ailleurs l'espèce sur la carte IGN « Pamiers » en se référant aux données bibliographiques de Bertrand et Crochet (1992) (toujours non actualisées, rappelons-le) et sur la carte IGN « Mirepoix » suite à des observations effectuées dans l'Aude (Geniez & Cheylan 2012). Les prospections se poursuivent encore dans le département de l'Ariège, où l'espèce est souvent très difficile à observer, mais aucune localité véritablement nouvelle n'y a été inventoriée depuis 2013. Signalons tout de même que la population des environs du Mas d'Azil s'est avérée plus étendue que supposée, des observations ayant été effectuées dans une zone distincte de celle où avait été contactée l'espèce en 2011 (toujours sur la même maille O22) (obs. O. Endtz 2013).

D'après les observations portées à connaissance, l'espèce occupe en Ariège quatre cartes IGN 1 : 50 000 et six mailles Lambert 10 km × 10 km. Elle s'y rencontre sur cinq communes, toutes situées sur l'axe Plantaurel-Petites Pyrénées, dont quatre se trouvent au sein du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises. Plusieurs zones de présence potentielle, intéressant 14 mailles Lambert 10 km × 10 km, existent encore dans ce département :

– Les environs de Pamiers et de Mirepoix sont toujours vierges de donnée récente (postérieure à 1992) et il serait évidemment intéressant d'actualiser les observations rapportées par Bertrand et Crochet dans ces zones (Q22, R22, S22, T22). Force est de reconnaître, cependant, qu'il ne s'agit pas de la partie du département la plus favorable à l'espèce, à l'heure actuelle en tout cas. On y visera plutôt le nord nord-ouest de Saint-Félix-de-Tournefort (R22), l'est et le nord-est de Manses (S22), le nord de Mirepoix et le secteur

Cazals-des-Baylès – Malegoude (T22). Le potentiel est plus important au sud, sur un axe Saint-Félix-de-Rieutort – La-Bastide-de-Bousignac (R23, S23, T23), où existent plusieurs versants xériques plus ou moins dénudés qui pourraient très bien héberger l'espèce (environs de Calzan, Vira, Dun, Cazals...).

– Versant sud du Plantaurel oriental à l'ouest de Lavelanet, les soulanes de Raissac et d'Ilhat sont probablement occupées et appellent des recherches, bien qu'il s'agisse d'une maille déjà validée en rive opposée du Touyre sur Laroque d'Olmes (S24). Plus à l'ouest, les soulanes des environs de Roquefixade, Leychert et Soula (R24) offrent de beaux milieux par endroits. La probabilité de présence de *T. lepidus* y est assez élevée car l'espèce est présente à l'extrémité occidentale du chaînon concerné en rive droite de l'Ariège (maille Lambert de Foix, Q24), sans qu'il n'y ait de véritable rupture écologique.

– Sur le Plantaurel occidental, des visites répétées dans la zone du Roc de Caralp – Quère de Cos (proche nord-ouest de Foix) (maille Lambert Q23) s'imposent dans la mesure où la probabilité de présence de l'espèce y est élevée (observation plus au sud-est, sur la maille Q24 de Foix rive gauche) (Delmas 2012).

– La vallée de l'Ariège et secondairement celle du Vicdessos (affluent rive gauche) offrent un fort potentiel avec plusieurs zones favorables. De surcroît, il existe un cadavre conservé en collection privée provenant manifestement de cette zone (Cl. Delmas *comm. pers.*, cf. Doré *et al.* 2015). La maille Lambert de Tarascon-sur-Ariège (Q25) présente des surfaces très intéressantes près des bourgs de Niaux, Génat, Tarascon-sur-Ariège, Ornolac, Barry, Ussat et Sinsat. Celle de Vicdessos (P26) a fait l'objet d'un signalement incertain (de l'avis même de l'observateur) au nord immédiat du bourg éponyme (obs. A. Arnaud-EPHE 2013), où existe un superbe versant *de visu* favorable. La maille Lambert de Les Cabannes-Luzenac (R26) possède également des surfaces intéressantes sur toute la soulane rive droite de l'Ariège et celle d'Ax-les-Thermes mérite des visites près de Bestiac et Caussou (S26). On peut ajouter à cette liste les environs de Miglos (vallée du Vicdessos) qui ne sont pas inintéressants et concernent une maille Lambert supplémentaire (Q26).

## F. Département de la Haute-Garonne (31)

La première mention bibliographique du Lézard ocellé en Haute-Garonne, département au potentiel *a priori* très réduit, est pour le moins énigmatique, puisqu'il s'agit manifestement du point de présence porté sur la carte IGN 1 : 50 000 n° 1848 « Bagnères-de-Luchon » dans le premier atlas national (Castanet & Guyétant 1989). Hautement surprenante compte-tenu de sa situation très intra-pyrénéenne et de son grand isolement, cette mention parfaitement remarquable ne fait pourtant l'objet d'aucun commentaire dans la monographie de l'espèce. Elle serait attribuable (tout comme la mention ariégeoise de la carte « Vicdessos », cf. chapitre précédent) à une erreur de codage, l'observation se rapportant en réalité à *Lacerta bilineata* (J.-C. de Massary *comm. pers. in* Pottier 2005). Nous verrons cependant plus loin que la zone concernée n'est pas dépourvue d'intérêt. La seule observation documentée de Lézard ocellé dont nous ayons connaissance en Haute-Garonne a été effectuée le 20 mai 2004 dans les Petites Pyrénées sur la commune de Belbèze-en-Comminges, rive droite de la Garonne. Une photographie de l'unique individu contacté (un mâle adulte capturé-relâché) figure d'ailleurs en couverture du bulletin de la S.H.F. n° 113-114. Cette localité est très proche (3 km environ) d'une autre localité hébergeant une importante population sur la commune mitoyenne de Cérizols, en Ariège, où ont été effectuées de multiples observations durant la dernière décennie (Pottier 2005, obs. G. Pottier-NMP 2004-2014). Il est donc possible qu'il n'existe pas de population véritablement établie sur Belbèze-en-Comminges

mais seulement, par périodes, des individus issus d'une émigration depuis Cérizols, avec reproduction épisodique.

En l'état actuel des connaissances, le Lézard ocellé n'est donc connu que d'une seule carte IGN 1 : 50 000 en Haute-Garonne (n° 1946 « Saint-Gaudens »), d'une seule maille Lambert 10 km × 10 km (L22) et d'une seule commune (Belbèze-en-Comminges). Pour autant, le potentiel de ce département n'est en réalité pas négligeable et s'étend à sept mailles Lambert 10 km × 10 km :

– La maille Lambert de Boussens (L21) présente un certain potentiel dans les collines rocheuses situées entre Le Fréchet et Marignac-Laspeyres (notamment la colline du « Mont Grand »).

– La maille d'Aurignac (K21) est pourvue de surfaces intéressantes (mais de faible taille...) autour d'Aurignac même (Lieu-dit « Martin » au sud-est du bourg, lieu-dit « Toulin » au nord-ouest...) de même que dans le triangle Aulon – Auzas – Sepx (site des marnes d'Auzas et « badlands » périphériques).

– Des milieux intéressants existent aussi plus à l'ouest aux environs de Liéoux (J21) (« Côtes de Couscouil » et coteaux secs proches).

Soulignons que le Seps strié *Chalcides striatus* et/ou la Coronelle girondine *Coronella girondica* sont connus sur les deux premières mailles (L21 et K21) (Pottier 2005, Barthe et Pottier 2005).

– À l'entrée de la vallée de la Garonne, quelques petites surfaces à potentiel assez faible se rencontrent autour de Galié et Mont-de-Galié (I23).

– Plus en amont, le potentiel s'accroît, notamment près de Saint-Béat et d'Argut-Dessous où s'observent d'assez vastes surfaces théoriquement adaptées à l'espèce (J24).

– C'est également le cas près de Fos et de Melles où la Coronelle girondine est par ailleurs connue (J25).

– Enfin, diverses zones de la vallée de la Pique (soulane au nord immédiat de Bagnères-de-Luchon, environs de Juzet-de-Luchon, d'Artigue, de Baren...) (I25) rappellent fortement celles qui sont occupées dans les sections schisteuses des vallées du Lot ou du Tarn. La Coronelle girondine y est bien présente, de surcroît. Dans toutes ces zones des vallées de la Garonne et de la Pique, on prêtera une grande attention aux « Lézards des murailles », car la présence de *Podarcis liolepis* y est probable.

Précisons que le Lauragais haut-garonnais (est de Toulouse), bien qu'il héberge localement le Seps strié (Vacher *et al.* 2003), ne nous semble pas pouvoir héberger le Lézard ocellé compte-tenu de la faible taille, de l'isolement et du degré d'embroussaillage des surfaces locales de pelouses et landes sèches.

## **G. Départements à signalements incertains : les Hautes-Pyrénées (65) et le Gers (32)**

Le Lézard ocellé est aujourd'hui inconnu des Hautes-Pyrénées mais il y a été autrefois signalé par Rondou (1907), qui cite deux étonnantes localités intra-pyrénéennes dans la haute vallée du Gave de Pau : « (...) au château de Sainte Marie, près d'Esquièze, et dans les rochers qui avoisinent la passerelle Bourg, près de Gèdre (...) ». Ces mentions très précises ont manifestement échappé à Beck (1943), qui se contente d'évoquer une possibilité de présence dans ce département : « (...) Cette dernière et splendide espèce est une forme très méridionale. En quelques points particulièrement bien exposés, il ne serait pas impossible de la trouver. (...) ». Le signalement de Rondou, instituteur à Gèdre bien connu pour le caractère très détaillé de la monographie communale dont sont issues les localités citées plus haut, doit être considéré avec précaution bien qu'il soit tout à fait crédible des points de vue écologique et biogéographique. La section de vallée dont il parle comporte effectivement des

landes sur schistes à affinités méditerranéennes marquées (série supra-méditerranéenne du Chêne pubescent, avec remarquable présence de la Bruyère arborescente *Erica arborea*) et où s'observent des taxons véritablement très méridionaux (l'araignée *Uroctea durandi* [Latreille, 1809], par exemple, obs. G. Pottier-NMP 2015 sur Chèze). Plus en aval dans la vallée, le massif calcaire du Pibeste héberge encore plus de taxons de ce genre : Lavande à larges feuilles *Lavandula latifolia*, Genêt scorpion *Genista scorpius*, Leuzée à cônes *Leuzea conifera* et... Coronelle girondine (obs. F.-X. Loiret in Pottier *et al.* 2008, autres obs. depuis). En bref, la vallée du Gave de Pau conserve les traces d'une période climatique méditerranéenne révolue, ayant apporté dans les Pyrénées occidentales de nombreux taxons méridionaux dont certains (les moins strictement méditerranéens) y survivent encore localement à l'état relictuel (Dupias 1985). Le problème tient aux autres observations naturalistes rapportées par ce même auteur, dont certaines sont très surprenantes. Par exemple, il qualifie la « Grenouille verte » de très abondante en altitude et dit de la « Grenouille rousse » qu'elle se trouve plus bas dans la vallée. Or, c'est exactement l'inverse : la Grenouille rousse *Rana temporaria* est omniprésente sur les reliefs des Hautes-Pyrénées et les espèces du genre *Pelophylax* y sont au contraire typiquement absentes. Il y a là une bizarrerie qui nous semble de nature à altérer le crédit naturaliste de cet auteur et, donc, de cette unique mention historique du Lézard ocellé dans les Hautes-Pyrénées. Néanmoins, neuf mailles Lambert de ce département objectivement peu favorable (de par son éloignement des zones de présence connues et le caractère à la fois réduit et isolé des surfaces *a priori* propices) doivent retenir l'attention, par principe, compte-tenu de l'étonnante capacité de ce lézard à passer inaperçu sur de longues périodes :

– À l'est de Troubat, en Barousse (est du département), une curieuse soulane steppique, accueillant un important peuplement isolé de Genêt hérissé *Echinopartium horridum*, mérite quelques visites. De même que la soulane d'Ourde, située plus à l'est et où se trouve la station la plus occidentale de Chêne vert *Quercus ilex* sur le versant nord des Pyrénées (I23).

– La maille suivante à l'ouest (Nistos) comporte près de Générest (au nord-est du bourg, notamment) des surfaces intéressantes (H23).

– Quelques soulanes en rive droite de la Neste d'Aure (G23, G24) rappellent assez ce qui est observé dans les vallées de la Pique et de la Garonne. La Coronelle girondine est d'ailleurs bien présente dans la vallée d'Aure.

– La vallée du Gave de Pau comporte, elle, six mailles Lambert hébergeant des surfaces d'habitats supra-méditerranéens localement ouverts et théoriquement compatibles avec les exigences de l'espèce, sur deux principales zones : le versant sud du Pibeste d'une part (nord d'Agos-Vidalos) (où la Coronelle girondine est observée) (C22, D22, C23) et les reliefs rive droite du Gave de Luz entre Villelongue et Gèdre d'autre part (mais surtout entre Luz Saint-Sauveur et Villelongue) (D23, D24, D25). Dans toutes ces zones également, il convient de prêter la plus grande attention aux « Lézards des murailles » : la capacité du Lézard catalan à se maintenir à l'état relictuel sur de petites surfaces favorables isolées semble très supérieure à celle du Lézard ocellé.

Enfin, le Lézard ocellé est cité deux fois du département du Gers dans la littérature consultée. Bien que la carte de répartition proposée par l'« Atlas préliminaire des Reptiles et Amphibiens de France » (Anonyme 1978) ne comporte aucun point de présence sur ce territoire, il est écrit noir sur blanc dans le texte de la monographie : « (...) Enfin, il nous a été signalé du département du Gers (...) », sans autre précision. C'est probablement cette mention écrite qui a amené Parent (1981) à le signaler à son tour de ce département auquel il confère une importante responsabilité conservatoire en évoquant une « (...) aire atlantique (...) peut-être éteinte ou en voie de l'être sauf en 32 ? (...) ». En 1989 cependant, aucune

mention ne concerne le Gers sur la carte proposée par Castanet et Guyétant et l'affaire est enterrée. L'un de nous néanmoins (L.B.), dans le cadre d'une enquête sur les anciens chasseurs de vipères gersois (qui fournissaient divers laboratoires et universités en serpents et lézards), a recueilli auprès d'eux-mêmes ou de leurs proches des témoignages oraux intéressants, méritant à notre avis une certaine considération. D'après ces personnes, de très grands lézards dont la description correspond parfaitement à celle d'un Lézard ocellé (tant du point de vue morphologique qu'éthologique) étaient capturés dans les coteaux secs de l'Astarac (sud-est du département) au fond des terriers qu'ils y occupaient, à la pelle et à la pioche. S'il s'était agi de simples Lézards verts occidentaux *Lacerta bilineata*, on comprend mal pourquoi ces gens-là se compliquaient autant la tâche : cette espèce, incomparablement plus commune et ubiquiste, est facilement capturable lorsqu'elle évolue en lisière des haies ou des bosquets, au moyen d'un nœud coulant (technique du « noosing »). En revanche, il semble assez rationnel que de grands lézards farouches et déjà rares dans le Gers, tels que des Lézards ocellés gîtant dans des terriers, n'aient pu être capturés que de cette façon. De surcroît, ces témoignages concordent avec les hypothèses paléo-biogéographiques avancées pour expliquer l'actuel peuplement de la façade dunaire atlantique au sud de l'estuaire de la Gironde, qui pourrait s'être opéré par les régions sèches situées rive gauche de la Garonne, coteaux de Gascogne notamment (Cheylan & Grillet 2001, 2005). Cette hypothèse est évidemment soutenue par la proche présence contemporaine du Lézard ocellé dans les Petites Pyrénées et le Plantaurel (jusqu'à la Haute-Garonne à l'ouest) et, bien sûr, par la présence en pointillés du Seps strié *Chalcides striatus* depuis le biome méditerranéen jusqu'aux coteaux secs de l'Astarac, via le Plantaurel et les Petites Pyrénées où il cohabite fréquemment avec *T. lepidus* (Pottier 2005, Barthe & Pottier 2005, Pottier *et al.* 2008). Formulé trivialement : si le Seps strié a traversé la Garonne au niveau des Petites Pyrénées (où existe une cluse, soit un rétrécissement du lit justement lié au franchissement de cet obstacle géologique), il n'y a pas de raison que le Lézard ocellé ne l'ait pas accompagné dans cette aventure, jusqu'à l'Astarac. Dans cette dernière zone, quatre mailles Lambert intéressant des surfaces favorables malheureusement peu étendues sont concernées, essentiellement sur les coteaux secs au sud d'Auch : I17 (vallées du Sousson, du Cédon et du Gers), J17 (vallée de l'Arrats), I18 (vallée du Gers principalement) et J18 (vallée de la Lauze, surtout). A l'ouest – sud-ouest d'Auch, quelques coteaux des vallées du Lizet et de L'Osse présentent également des surfaces intéressantes (G16, G17).

#### IV. DISCUSSION

Les progrès accomplis l'ont été plutôt lentement (plus de vingt années), la cartographie du Lézard ocellé étant un exercice ardu qui se heurte principalement à la discrétion de cette espèce, localement très difficile à observer. La détectabilité de ce lézard constitue donc à elle seule un problème et un sujet passionnant, comme le rappellent Doré *et al.* (2015). Le lecteur doit notamment garder à l'esprit que ce que nous appelons ici un « contact visuel » ou une « observation » correspond parfois à un individu intégralement exposé à découvert, mais bien plus fréquemment à la seule tête de l'animal, émergeant d'un trou plus ou moins masqué par un écran végétal. Les localités où l'espèce est facile à observer -notamment là où ce lézard côtoie l'homme et adopte un comportement plus familier- ne sont absolument pas représentatives de la situation générale.

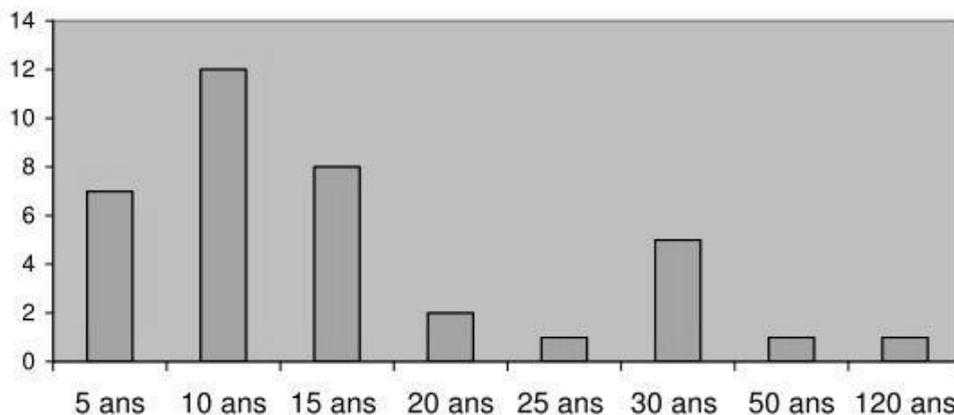
En ne considérant que les données de l'observateur régional qui totalise le plus grand nombre de localités (71 communes de la dition), les contacts ne concernent qu'un seul individu dans l'immense majorité des cas. En outre, sur un quart environ des sites, cet observateur –pourtant expérimenté– a dû opérer deux (voire trois ou quatre) visites avant d'y

contacter un individu. Des prospections-tests réalisées fin avril 2000 sur une parcelle caussenarde du Lot (Reilhac, cause de Gramat) hébergeant une population plutôt importante sont assez éclairantes à cet égard. Sur cinq parcours avec couverture homogène du site, réalisés par conditions météorologiques jugées favorables et comparables (toujours par ce même observateur), le premier contact visuel a été obtenu après une durée très variable, allant de 15 mn à 2 h 10 de prospection. De deux à cinq individus distincts ont été contactés en fonction des jours. Le 06 juin de la même année, la première visite exploratoire opérée sur un site des environs de Livernon (cause de Gramat toujours) a permis de contacter six individus en deux heures seulement. Plus récemment, un décompte par « distance sampling » (aux jumelles) effectué durant trois journées en juin 2014 sur le site ariégeois de Cérizols (plutôt bien ouvert) a donné des résultats plus extrêmes : de deux à 10 individus distincts vus en fonction de la journée (même durée de prospection et observateur inchangé), sachant que la majorité des observations sur ce site (connu depuis 2005) ne concernent qu'un seul individu et que de nombreux observateurs n'y ont jamais rien vu. Sur un site beaucoup plus fermé de la commune du Mas d'Azil, en Ariège toujours, trois journées de terrain ont successivement donné à la même période (juin 2014) et avec la même méthode : un contact, zéro contact et zéro contact (observateur identique, conditions météo jugées favorables et comparables). Insistons sur le fait que le délai d'obtention d'un premier contact est souvent de plusieurs heures pour une visite donnée, en particulier sur les sites occupés par des populations relictuelles peu importantes et peu denses. Le constat est exactement le même en Nouvelle-Aquitaine continentale, où l'espèce est jugée « très difficile à contacter » en Dordogne et Lot-et-Garonne (Berroneau 2012). Plus au nord, en Charente-Maritime intérieure, Doré *et al.* (2015) citent le cas extrême d'un premier contact visuel obtenu après six heures de recherches, à trois herpétologistes expérimentés sachant tous exactement quand chercher, comment chercher et où chercher (site de Bussac-Forêt). En contexte parfaitement steppique et donc particulièrement bien adapté au « distance sampling » (Coussouls de Crau, Bouches-du-Rhône), Chabanier *et al.* (2013) ont constaté, grâce à un échantillon de 25 individus équipés de radio-émetteurs, que 45 % seulement des lézards étaient détectés visuellement par conditions météorologiques optimales. Cela donne une bonne idée de la détectabilité visuelle directe en contexte plus fermé, *a fortiori* par conditions non-optimales.

Le caractère très variable de la détectabilité de l'espèce est assez bien traduit par le résultat des campagnes menées en 2000 et 2001 dans le Lot (toutes sur des surfaces jugées *a priori* favorables) : 32 prospections positives et 58 prospections négatives en 2000 dans la partie la plus favorable du département (causses du Quercy *sensu stricto*) (soit 35 % de prospections positives, environ une sur trois), 11 prospections positives et 54 prospections négatives en 2001 dans une zone moins favorable (Quercy Blanc et ouest du département) où la détectabilité de l'espèce est moins élevée (gîtes peu accessibles au regard, à distance : terriers etc. et densités plus faibles) (soit 17 % de prospections positives, quasiment une sur six) (Pottier 2003). Mais il convient de préciser que 14 des communes du Quercy Blanc et de l'ouest du Lot au sein desquelles l'espèce avait été recherchée sans succès en 2001 (sur divers sites jugés favorables) ont finalement été renseignées positivement par la suite (obs. ONCFS SD 46 *cf.* annexe II), ce qui ramène *a posteriori* la proportion de prospections positives dans cette zone à celle des causses. Berroneau (2012) indique une proportion de zéro % à 21 % de prospections positives selon les années en Dordogne et de zéro % à 33 % en Lot-et-Garonne (de 2008 à 2011).

Il est par ailleurs intéressant de constater (Fig. 4) que les communes renseignées positivement sont fréquemment revalidées à des intervalles de temps très variables (pas forcément sur la même parcelle), allant de un an à 120 ans (délais arrondis par classes de cinq ans, à un ou deux ans près) :

- Tarn-et-Garonne : une commune revalidée après 30 ans
- Lot : six communes revalidées après cinq ans environ, sept après 10 ans, cinq après 15 ans, une après 20 ans et une après 50 ans.
- Aveyron : une après cinq ans, deux après 10 ans, quatre après 15 ans, une après 20 ans et deux après 30 ans
- Tarn : deux après 10 ans, une après 25 ans, deux après 30 ans et une après 120 ans.
- Ariège : une après 10 ans



**Figure 4 :** Nombre de communes revalidées en fonction du temps écoulé depuis le premier signalement connu (tous départements confondus).

Figure 4: Number of revalidated municipalities according to the elapsed time since the first known description (all confused departments).

Bien que l'échantillon disponible soit plutôt réduit et que la pression d'observation soit totalement aléatoire (certaines communes sont fréquemment revisitées sans qu'on connaisse nécessairement le résultats desdites visites et la plupart ne le sont jamais), on remarque que les catégories « après cinq ans » à « après 15 ans » sont les mieux fournies mais que la différence est finalement faible entre les catégories « après cinq ans » et « après 30 ans » (en Aveyron, on remarque même qu'il y a eu deux fois plus de communes revalidées après 20 à 30 ans qu'après cinq à 10 ans). La seule chose qu'il nous semble légitime d'affirmer au vu de ces données, c'est qu'il vaut mieux éviter de conclure à une extinction locale de l'espèce lorsqu'elle n'a pas été signalée à un endroit depuis 10 ans, 20 ans, 30 ans, 50 ans ou même 120 ans. C'est une évidence.

Lorsque l'habitat existe encore, même de façon dégradée ou diminuée (fermeture, mise en culture partielle, constructions éparées...), des prospections répétées s'imposent selon un protocole tenant véritablement compte de la détectabilité de l'espèce. La partie sommitale du Mont Mercou à Creysse (Lot, rive droite de la Dordogne) (Fig. 5) constitue un exemple extrême de petit site isolé où il serait tentant de conclure à une absence locale, en cas d'absence d'observation. Encore bien ouverte en 1948 (autant qu'on puisse en juger sur cliché aérien), cette zone s'est totalement reboisée par la suite et seul le sommet de la colline est resté ouvert, sur une petite surface de 5 ha environ.

Or, Grillet et Cheylan (2006) estiment sur la base de plusieurs exemples connus (insulaires, il est vrai) que « (...) un territoire compris entre 70 et 1250 ha ne garantit pas la survie à long terme d'une population. (...) ». Nous sommes ici très en deçà depuis 20 ou 30 ans, mais le Lézard ocellé y a pourtant été découvert en 2000 (obs. G. Pottier-NMP) et à

nouveau observé en 2014 (obs. M. Vérité). Cette population est, effectivement, sûrement peu viable à long terme et ce site encourage peu à y rechercher l'espèce, mais il n'empêche qu'elle y existe bel et bien et que de tels habitats isolés et de faible taille doivent impérativement faire l'objet d'une vraie pression d'observation, sans *a priori* aucun. La plupart des sites non-méditerranéens sont d'ailleurs réduits et isolés (moins de 100 ha, souvent autour de 30 ha voire bien moins) et la difficulté à y contacter l'espèce peut inciter à évoquer hâtivement une extinction en cas d'absence d'observation (tendance naturelle souvent constatée, chez de nombreux naturalistes).



**Figure 5 :** Le Mont Mercou à Creysse (Lot, rive droite de la Dordogne) est l'exemple-type du site isolé de faible superficie (5 ha environ) où il serait tentant de conclure à l'absence de l'espèce en cas d'absence d'observation. L'espèce y a pourtant été découverte en 2000 et re-contactée en 2014.

Figure 5: The Mount "Mercou" to "Creysse" (French department of Lot, right bank of the Dordogne) is the type example of the isolated site of weak surface (5 ha approximately) where it would be tempting to conclude in the absence of the species in case of absence of observation. The species was nevertheless discovered in this place in 2000 and contacted again in 2014.

La détectabilité de l'espèce, pour un même observateur, varie donc fortement non seulement en fonction des sites mais également, bien sûr, en fonction de la période de l'année et des conditions météorologiques :

– Les zones ouvertes qui permettent un examen à distance, aux jumelles, des gîtes et sites d'insolation potentiels (« distance sampling ») sont de loin les plus confortables à prospecter et celles qui autorisent les contacts les plus rapides, surtout lorsque les sites d'insolation forment des petites éminences (il n'est pas rare, si l'horaire et les conditions météorologiques sont bonnes, qu'un individu soit présent sur le premier tas de pierres ou

muret examiné aux jumelles). Les zones plus ou moins fermées et/ou dépourvues de sites d'insolation « émergents », où la végétation empêche un examen à distance, sont beaucoup plus délicates à prospector et imposent le recours à des méthodes de recherche plus contraignantes (inspection rapprochée des gîtes potentiels, recherche d'exuvies, affût plus ou moins long après chaque fuite d'un lézard non identifié). Comme elles sont par ailleurs moins favorables du point de vue écologique et qu'elles hébergent *a priori* des populations moins denses, la difficulté est encore augmentée.

– Les journées à température modérée (15°C - 20°C à l'ombre) sont à privilégier et, indéniablement, la période optimale d'observation se situe de mi-avril à mi-juin, avec un optimum en mai. À cette période, les animaux s'insolent fréquemment à découvert, plutôt le matin et le soir par franc soleil (température trop élevée et humidité relative trop basse en journée) ou à la mi-journée par ciel mitigé ou voilé (matin et soir trop frais, bonne T°C et bonne humidité relative au zénith). Lors des plus belles journées, les séances de thermorégulation à découvert peuvent débuter très tôt (7 h 00 sur l'île d'Oléron) (Doré *et al.* 2015) et se prolonger jusque tard le soir si le support s'y prête (chaleur emmagasinée) (19 h 45 sur Fargues, Lot, le 05 mai 2015) (obs. G. Pottier-NMP). Ces séances d'héliothermie / tigmothermie vespérales sur des tas de pierres ou autre offrent d'excellentes opportunités de détection aux jumelles (trois localités inventoriées après 19 h 00 en mai 2015, individus détectés à des distances de 50 m à 75 m) (G.P.). Bien sûr, comme pour tous les autres reptiles de la région, la première belle journée après une période froide et pluvieuse constitue un créneau météorologique à ne pas manquer.

D'après notre propre expérience de terrain et les données de la littérature, nous considérons que cinq visites distinctes d'au minimum trois heures chacune, menées par conditions météorologiques optimales (20°C à l'ombre voire moins si franc soleil) et à une période idéale (mai) par un observateur expérimenté, conduisent à un résultat significatif sur un site donné.

Celles et ceux qui souhaitent optimiser leurs chances d'observer ce lézard doivent impérativement prendre en compte ces éléments déterminants, sous peine de découragement précoce ou de conclusion hâtive. Comme le rappellent à juste titre Doré *et al.* (2015), les naturalistes professionnels ne sauraient *a fortiori* les ignorer, surtout lorsque la conservation de l'espèce est localement en jeu dans le cadre d'études d'impact par exemple. Dans ce cadre là, mener des inventaires en ne tenant pas compte des données et contraintes exposées plus haut relève de la faute professionnelle.

#### IV. CONCLUSION

Les progrès accomplis ces dernières décennies sont évidemment à mettre sur le compte d'une pression d'observation très supérieure à celle du passé. Les herpétologistes n'ont jamais été aussi nombreux sur le terrain et, de surcroît, les moyens matériels dont ils disposent aujourd'hui ne sont guère comparables à ceux de leurs lointains prédécesseurs : véhicule automobile et réseau routier permettant d'exploiter au mieux les nuances météorologiques sur une journée, cartes d'excellente qualité, GPS, photographies aériennes en libre accès, jumelles et longues-vues très performantes, usage universel d'appareils photo, circulation très rapide et tous azimuts de l'information et des photographies d'individus *via* internet... Autant d'absolues banalités qui, si elles avaient existé en leur temps, auraient certainement permis à un Chalande ou autre de signaler bien plus de localités. Les progrès observés sont sûrement imputables, aussi, à l'abandon d'un certain *a priori* de rareté ou d'extrême localisation (voire d'extinction) qui a longtemps eu cours s'agissant des populations extra-méditerranéennes de ce lézard. Au fur et à mesure des découvertes, cet *a priori* s'est peu à

peu érodé à l'épreuve des faits et les personnes recherchant l'espèce sont devenues plus optimistes, plus insistantes et donc plus efficaces, ce qui a généré un cercle vertueux dont les effets ne sont, nous l'espérons, pas prêts de cesser. Ne nous leurrions pas pour autant : les données disponibles prouvent incontestablement que les habitats du Lézard ocellé subissent un peu partout un évident processus de dégradation, de fragmentation et de raréfaction rendant l'espèce vulnérable et ayant déjà entraîné des extinctions locales, hors zone méditerranéenne notamment (Cheylan & Grillet 2005, Grillet *et al.* 2006, Doré *et al.* 2015). Nous nous proposons d'aborder cet important sujet ultérieurement.

**Remerciements** – Nous adressons nos plus vifs remerciements à l'ensemble des observateurs nous ayant transmis leurs données, dont les agents des services départementaux de l'ONCFS de l'Aveyron, du Lot et du Tarn. Nous remercions aussi chaleureusement Alexandre Gatibelza et David Thévenet pour la réalisation des cartes, de même que Samuel Danflous pour la traduction anglaise du résumé.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Albinet S. 2009 – Atlas des Reptiles et Amphibiens de Tarn-et-Garonne et de Grésigne : état d'avancement au 01/12/2009. *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne* 33: 31-49.

Albinet S. 2010 – Données herpétologiques dans le Tarn-et-Garonne entre 1852 et 1869. *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne* 34: 59-65.

Angel F. 1946 – *Faune de France. Tome 45: reptiles et amphibiens*. Fédération française des sociétés de sciences naturelles. Office central de faunistique. Librairie de la faculté des sciences. Paris. 204 p.

Anonyme 1978 – *Atlas préliminaire des Reptiles et Amphibiens de France*. Société Herpétologique de France. Montpellier. 137 p.

Barthe L. & Pottier G. 2005 – Confirmation de l'existence contemporaine du Seps strié *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829) (Reptilia, Scincidae) dans le département du Gers et synthèse de la connaissance chorologique de l'espèce sur le piémont des Pyrénées centrales françaises. *Bull. Soc. Herp. France*. 115: 37-47.

Beck P. 1943 – Note préliminaire sur la faune herpétologique des Hautes Pyrénées. *Bull. Sec. Sc. Soc. Acad. Hautes Pyrénées*. 1<sup>ère</sup> séance 1942: 48-57.

Berroneau M. 2012 [2013] – Mise à jour de la faune herpétologique du Lot-et-Garonne (47). *Bull. Soc. Herp. France* 144: 23-32.

Berroneau M. (coord.) 2014 – *Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Aquitaine*. Cistude Nature. Le Haillan. 255 p.

Bertrand A. & Crochet P.-A. 1992 – *Amphibiens et Reptiles d'Ariège. Inventaires floristiques et faunistiques d'Ariège n° 3*. Association des Naturalistes d'Ariège (A.N.A.). Clermont. 137 p.

BIOME 2011 – Confirmation de la présence du Lézard ocellé dans la vallée du Lot / territoire du Cantal. <http://biome.over-blog.fr/article-confirmation-de-la-presence-du-lezard-ocelle-dans-la-vallee-du-lot-territoire-du-cantal-77501138.html>

Brugière D. 1986 – *Batraciens et Reptiles de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère. Essai de synthèse sur la répartition des batraciens*

*et reptiles du Massif central*. Centre Ornithologique Auvergne. Société pour l'étude et la protection de la faune sauvage et des milieux naturels. Clermont-Ferrand. 158 p.

Brugière D. 1987- Le Lézard ocellé dans le département du Cantal. *Bull. Soc. Herp. France* 44 : 6-7.

Cantuel P. 1949 – Classe des reptiles. Pp. 297-321 in *Faune des vertébrés du Massif central de la France. Contribution à l'étude de la biologie des régions altitudinales*. Paul Lechevalier. Paris. 400 p.

Castanet J. & Guyétant R. 1989 – *Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France*. S.H.F. / M.N.H.N. Paris, 1989. 191 p.

Chabanier O., Tatin L., Renet J. & Besnard A. 2013 – Suivi des tendances de populations de Lézards ocellés dans la steppe de Crau : estimation de la probabilité de détection par radio-téléométrie. *Revue scientifique Bourgogne Nature* 17: 221-226.

Chalande J. 1888 – Faune des Reptiles de la région sous-pyrénéenne. Procès-verbaux *Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse*. 22<sup>e</sup> année: 69-78.

Chalande J. 1894 – *Contribution à l'histoire des reptiles. Faune de la région sous-pyrénéenne*. Imprimerie de Gabelle. Bonnafous et Cie. Carcassonne. 50 p.

Cheyilan M. & Grillet P. 2001 – *Le Lézard ocellé*. Belin – Éveil Nature, coll. « Approche ». 95 p.

Cheyilan M. & Grillet P. 2005 – Statut passé et actuel du Lézard ocellé (*Lacerta lepida*, Sauriens, Lacertidés) en France. Implication en termes de conservation. *Vie et Milieu* 55(1): 15-30.

Cheyilan M., Grillet P., Pottier G. & Grisser P. 2012 – *Timon lepidus* (Daudin, 1802), Lézard ocellé. Pp. 194-195 in Lescure J. & de Massary J.-C. (coord.) 2012 - *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Publications scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle / éd. Biotope. 272 p.

Cugnasse J.-M., Maurel T., Maurel C. Néri F. & Salvan J. 1993 – *Les vertébrés terrestres du département du Tarn. Liste commentée*. Groupe Ornithologique du Tarn. Castres.

Delmas C. 2012 – Découverte d'une nouvelle station de Lézards ocellés, *Timon lepidus*, sur la commune de Foix, le 25 septembre 2012. *Nature Ariège Infos, bulletin de l'ANA-CPIE-CEN Ariège* 78: 4-5.

Dohogne R. 2003 – Le point sur la répartition du Lézard ocellé et de la Coronelle girondine en Limousin. *EPOPS* 60: 16-24.

Dohogne R. 2004 – *Découvrir les reptiles du Limousin*. Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin. Limoges. 56 p.

Doré F., Cheyilan M. & Grillet P. 2015 – *Le Lézard ocellé. Un géant sur le continent européen*. Éd. Biotope. Mèze. 192 p.

Dupias G. 1985 – *La végétation des Pyrénées : une synthèse cartographique : végétation des Pyrénées. Carte de la végétation de la France au 200 000<sup>e</sup>*. Notice détaillée de la partie pyrénéenne des feuilles 69 Bayonne, 70 Tarbes, 71 Toulouse, 72 Carcassonne, 76 Luz, 77 Foix, 78 Perpignan. Éditions du CNRS, Paris. 209 p.

Ferri V. & Salvidio S. 2006 – *Timon lepidus* (Daudin, 1802). Pp. 498-503 in Sindaco R., Doria G., Razzetti E. & Bernini F. (éds) 2006 – *Atlante degli Anfibi e dei Rettili d'Italia / Atlas of Italian Amphibians and Reptiles*. Societas Herpetologica Italica - Edizioni Polistampa. Firenze, 792 p.

- Geniez P. & Cheylan M. 1987 – *Atlas de distribution des Reptiles et Amphibiens du Languedoc-Roussillon. 1<sup>ère</sup> édition*. Laboratoire de Biogéographie et Écologie des Vertébrés de l'E.P.H.E. / Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés. Montpellier. 115 p.
- Geniez P. & Cheylan M. 2012 – *Les Amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes. Atlas biogéographique*. Biotope, Mèze / Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. Coll. Inventaires et biodiversité. 448 p.
- Grillet P., Cheylan M. & Dusoulier F. 2006 – Évolution des habitats et changement climatique : quelles conséquences pour les populations de Lézard ocellé, *Lacerta lepida* (Saurien, Lacertidés), en limite nord de répartition ? *Ecologia mediterranea* 32: 63-72.
- Heulmé V. – Lot Nature inédit – Points de présence connus du Lézard ocellé dans le Lot avant 2000, par 1/16<sup>e</sup> de carte IGN 1 : 50 000.
- Lescure J. & de Massary J.-C. (coord.) 2012 – *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Publications scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle / éd. Biotope. 272 p.
- Lescure J., de Massary J.-C. & Haffner P. 2012 – Organisation de l'inventaire. Pp. 14-19 in Lescure J. & de Massary J.-C. (coord.) : *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Publications scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle / éd. Biotope. 272 p.
- LPO Aveyron 2008 – *Faune sauvage de l'Aveyron. Atlas des vertébrés*. Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aveyron / Editions du Rouergue. 375 p.
- Mateo J.A. 2002 – *Lacerta lepida* Daudin, 1802. Pp. 225-227 in Pleguezuelos J.M., Márquez R. & Lizana M. (éds.) 2002 – *Atlas y Libro Rojo de los Anfíbios y Reptiles de España*. Dirección general de Conservación de la Naturaleza – Asociación Herpetológica Española, Madrid. 587 p.
- Maurel T. 1990 – Faune herpétologique du Tarn : du neuf ! *Bulletin du GOT* 6: 53-54.
- MEDDE (Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie) 2012 – *Plan National d'Actions en faveur du Lézard ocellé Timon lepidus* 2012-2016. 112 p.
- Pagès J.-M. 1979 – *Biogéographie et écologie des Amphibiens et Reptiles du S.O. de la Montagne Noire*. Mémoire de diplôme de l'École Pratique des Hautes Études, sous la direction du Dr J. Bons. 46 p. + annexes.
- Parent G.-H. 1981 – Matériaux pour une herpétofaune de l'Europe occidentale. Contribution à la révision chorologique de l'herpétofaune de la France et du Benelux. *Bull. Soc. Lin. Lyon* 50(3): 86-111.
- Pottier G. 2001 – *Répartition et habitat du Lézard ocellé Lacerta lepida Daudin, 1802 sur les causses du Lot. Rapport final*. Nature Midi-Pyrénées. 37 p. + annexes.
- Pottier G. 2003 – Répartition et habitat du Lézard ocellé sur les causses du Lot. *Quercy recherche* 113: 42-50.
- Pottier G. 2005 – Découverte du Lézard ocellé *Lacerta lepida* Daudin, 1802 (Reptilia, Lacertidae) et confirmation de l'existence du Seps strié *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829) (Reptilia, Scincidae) dans les Petites Pyrénées (départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne, France). *Bull. Soc. Herp. France*. 113-114 : 29-43.
- Pottier G. 2006 – Nouvelles données sur la répartition du Lézard hispanique *Podarcis hispanica* (Steindachner, 1870) (Reptilia, Sauria, Lacertidae) dans les départements du Tarn et de l'Aveyron (région Midi-Pyrénées, France). *Bull. Soc. Herp. France*. 116: 57-64.
- Pottier G. 2014, actualisé 2015 – *Plan National d'Actions en faveur du Lézard ocellé. Action n°8 : compléments d'inventaire. Guide cartographique pour la recherche de l'espèce en*

*Midi-Pyrénées : le cas du département de l'Aveyron*. Document de travail du groupe reptiles et amphibiens de Nature Midi-Pyrénées. Internet URL <http://www.naturemp.org/A-la-recherche-du-Lezard-ocelle.html> (Consulté le 10 janvier 2017)

Pottier G., Paumier J.-M., Tessier M., Barascud Y., Talhoët S., Liozon R., D'Andurain P., Vacher J.-P., Barthe L., Heaulmé V., Esslinger M., Arthur C.-P., Calvet A., Maurel C. & Redon H. 2008 – *Atlas de répartition des Reptiles et Amphibiens de Midi-Pyrénées*. Les atlas naturalistes de Midi-Pyrénées, Nature Midi-Pyrénées, Toulouse. 126 p.

Pottier G., Rapin S. & Talhoët S. 2014 – Premières mentions du Léopard ocellé *Timon lepidus* (Daudin, 1802) (Squamata, sauria, Lacertidae) dans la vallée de la Truyère (massif central, France). *Bull. Soc. Herp. France* 152: 13-20.

Raynaud A. & Raynaud J.-L. 1999 – *Les Reptiles du département du Tarn. Systématique et biologie*. 2<sup>e</sup> édition. Saverdun. 94 p.

Rondou J.-P. 1907 – *Vallée de Barèges. Monographie de la vallée de Barèges* par J.-P. Rondou, instituteur à Gèdre, quatre volumes manuscrits in-folio, 47 x 33 cm. S. d. [1900-1934]. Tome 2 Faune, flore, géologie [1907], 339 pages. Archives départementales des Hautes-Pyrénées. Tarbes.

Vacher J.-P. & Geniez M. (coords.) 2010 – *Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope (Collection Parthénope), Mèze / Muséum national d'histoire naturelle, Paris. 544 p.

Vacher J.-P., Presseq B. & Bertrand A. 2003 – Découverte du Seps strié *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829) (Squamata, Scincidae) dans le département de la Haute-Garonne. *Bull. Soc. Herp. Fr* 105 : 4-8.

Vigarié E. 1927 – *Esquisse générale du département de l'Aveyron. Géographie physique*. Imprimerie Carrère. Rodez. 228 p.

*Manuscrit accepté le 12 janvier 2017*

## À suivre... **Annexes I à VI**

Pour chaque département de la région étudiée, liste des communes avec présence connue de *Timon lepidus* et observations pointées associées dont nous avons connaissance.

For each French department of the studied region, list of the municipalities with presence known of *Timon lepidus* and associated pointed observations of which we have knowledge.

**Annexe I** – Département du Tarn-et-Garonne (82), 10 communes.

Appendix I – French department of “Tarn-et-Garonne”, 10 municipalities..... **p. 50**

**Annexe II** – Département du Lot (46), 88 communes.

Appendix II – French department of “Lot”, 88 municipalities ..... **p. 50**

**Annexe III** – Département de l'Aveyron (12), 47 communes.

Appendix III – French department of “Aveyron”, 47 municipalities ..... **p. 53**

**Annexe IV** – Département du Tarn (81), huit communes. N.B. : nous n'avons pas inclus la citation de Pagès (1979) : « (...) entre Massaguel et Verdalle (...) » qui n'est pas attribuable à l'une ou l'autre de ces localités (mais par contre attribuable à une maille Lambert).

Appendix IV – French department of “Tarn”, eight municipalities. N.B.: We did not include the quotation of Pagès (1979) which is not attributable to the one or other one of these localities (But on the other hand attributable to a Lambert stitch)..... **p. 55**

**Annexe V** – Département de l'Ariège (09), cinq communes.

Appendix V – French department of “Ariège”, five municipalities ..... **p. 56**

**Annexe VI** – Département de la Haute-Garonne (31), une commune.

Appendix VI – French department of “Haute-Garonne”, one municipality ..... **p. 56**.

**Annexe I** : liste des 10 communes avec présence connue de *T. lepidus* dans le département du Tarn-et-Garonne (82) et observations pointées associées dont nous avons connaissance.

Commune	Observateur(s) et année(s) d'observation	Références bibliographiques outre le présent article
Bruniquel	Néri F.-CENMP 2000, Rossi Larrieu N.-SSNTG 2005	Albinet 2010
Caylus	Peyre O. – NATURALIA 2000	Cheyland et Grillet 2005, Albinet 2009, Doré <i>et al.</i> 2015
Ginals	Pottier G. – NMP 2013	Doré <i>et al.</i> 2015
Labastide-de-Penne	Pottier G. – NMP 2001, Albinet S. et Bonafé O. –SSNTG 2002	Cheyland et Grillet 2005, Albinet 2009, Doré <i>et al.</i> 2015
Lavaurette	Néri F. CENMP – 2000, Peyre O. – NATURALIA 1990-2009	Cheyland et Grillet 2005, Albinet 2009, Doré <i>et al.</i> 2015
Montricoux	ONCFS SD 82 2006	Albinet 2009
Puy-laroque	Pottier G. – NMP 2001	Pottier <i>et al.</i> 2008, Albinet 2009
Saint-Antonin-Noble-Val	Caniot P.-NMP 1985, Frémaux S.-NMP 1999, Rossi Larrieu N. – SSNTG 2010, Pottier G.-NMP 2013	Albinet 2009, Doré <i>et al.</i> 2015
Saint-Cirq	Peyre O. – NATURALIA 1991	Albinet 2009
Septfonds	Jouffroy M. et Pottier G. – NMP 2015	

**Annexe II** : liste des 88 communes avec présence connue de *T. lepidus* dans le département du Lot (46) et observations pointées associées dont nous avons connaissance.

Commune	Observateur(s) et année(s) ou période d'observation	Références bibliographiques outre le présent article
Albas	Pottier G. – NMP 2015	
Arcambal	Pommiès C. et Pottier G.– NMP 2001	Pottier 2001
Bagat-en-Quercy	Pottier G. – NMP 2000, ONCFS SD 46 2004-2006	Pottier 2001, 2003, Cheyland et Grillet 2005
Bélaise	ONCFS SD 46 2006	
Brengues	Pottier G. – NMP 2000	Pottier 2001
Cabrerets	Ramière J. – NMP 2013	
Cahors	ONCFS SD 46 2006, Pottier G. – NMP 2015	
Calès	PNRCQ avant 1998, Pottier G. – NMP 2000, ONCFS SD 46 2006	Gabet T. 1995-1999 <i>in</i> Cheyland et Grillet 2005, Pottier 2001
Caniac-du-Causse	Pommiès C. et Pottier G.-NMP 2001, Deschamps R.-PNRCQ 2014, Barthe L., Jouffroy M. et Pottier G.-NMP 2015	Lafranchis T. <i>circa</i> 1999 <i>in</i> Cheyland et Grillet 2005, Pottier 2001
Carlucet	PNRCQ avant 1998	
Castelnau-Montratiér	ONCFS SD 46 2006, Pottier G.-NMP 2015	
Catus	ONCFS SD 46 2006	Lafranchis T. <i>circa</i> 1960 <i>in</i> Cheyland et Grillet 2005, Doré <i>et al.</i> 2015
Cazillac	Pottier G.-NMP 2000	Pottier 2001, 2003, Grillet <i>et al.</i> 2006
Cézac	ONCFS SD 46 2006	
Cieurac	ONCFS SD 46 2006, Philippe C. – CENMP 2012	
Couzou	PNRCQ avant 1998, Pottier G.-NMP 2000	Pottier 2001
Cras	Marchal O.-PNRCQ 2001, Pottier G.-NMP 2001	Pottier 2001
Crayssac	ONCFS SD 46 2006	

**Annexe II - suite**

<b>Commune</b>	<b>Observateur(s) et année(s) ou période d'observation</b>	<b>Références bibliographiques outre le présent article</b>
Cremps	Pottier G.-NMP 2001	Pottier 2001
Creysse	Pottier G.-NMP 2001, Vérité M. 2014	Pottier 2001, 2003
Dégagnac	ONCFS SD 46 2006	
Durbans	Pottier G. – NMP 2000	Pottier 2001
Espère	ONCFS SD 46 2006	
Fargues	Pottier G.-NMP 2015	
Flaunac	ONCFS SD 46 2006	
Floirac	Froidefond C. et Pottier G.-NMP 2000, Savine N. 2005	Pottier 2001
Floressas	ONCFS SD 46 2006	
Fontanes-du- Causse	Gabet T.-PNRCQ 1996-1999, Aubert N. et Nicolas J. 1998	
Frayssinet	ONCFS SD 46 2006	
Gigouzac	ONCFS SD 46 2006	
Gourdon	ONCFS SD 46 2006	
Gramat	Pottier G. – NMP 2000	Pottier 2001
Gréalou	Pottier G.-NMP 2000	Pottier 2001, 2003
Grézels	ONCFS SD 46 2006	
Issendolus	Pottier G.-NMP 2015	
Labastide-du- Vert	ONCFS SD 46 2006	
Lacave	PNRCQ avant 1998	
Lachapelle- Auzac	Leplaideur X.-NMP 1999, Pottier G.-NMP 2000, Boissinot A., Ligner F. et Pottier M. 2015	Pottier 2001, 2003
Lalbenque	Gabet T.-PNRCQ 1995, Pommiès C. et Pottier G.-NMP 2001, Marchal O.-PNRCQ 2003, ONCFS SD 46 2004-2006	Pottier 2001
Lanzac	ONCFS SD 46 2006, Pottier G.-NMP 2015	
Lascabannes	ONCFS SD 46 2006	
Le Bastit	PNRCQ avant 1998, ONCFS SD 46 2006	
Le Boulvé	ONCFS SD 46 2004-2006	
Le Montat	Pottier G.-NMP 2001	Pottier 2001
Les Arques	ONCFS SD 46 2006	
Les Junies	Palmade M. 2014	
Limogne-en- Quercy	Pottier G.-NMP 2000, 2001	Pottier 2001, 2003, Grillet <i>et al.</i> 2006, Pottier <i>et al.</i> 2008, Doré <i>et al.</i> 2015
Livernon	Pottier G.-NMP 2000, Datcharry R. et Pottier G.-NMP 2014	Pottier 2001, 2003
Loubressac	Costa P.-NMP 2009	
Loupiac	ONCFS SD 46 2006	
Lunegarde	PNRCQ avant 1998	
Marcilhac- sur-Célé	PNRCQ avant 1998, Pottier G.-NMP 2000	Pottier 2001
Marminiac	ONCFS SD 46 2006	
Miers	Pottier G.-NMP 2000	Pottier 2001
Montcuq	Barthe L.-NMP 2012	

**Annexe II – suite et fin**

<b>Commune</b>	<b>Observateur(s) et année(s) ou période d'observation</b>	<b>Références bibliographiques outre le présent article</b>
Montfaucon	Gabet T.-PNRCQ 1995, ONCFS SD 46 2004-2006, Barthe L. et Dal Pos N. – NMP 2012, Deschamps R.-PNRCQ 2014	
Montgesty	ONCFS SD 46 2006	
Montvalent	Pottier G.-NMP 2000	Pottier 2001
Nuzéjols	ONCFS SD 46 2006	
Orniac	Pottier G.-NMP 2000, 2001, 2003, 2004	Pottier 2001
Padirac	Pottier G.-NMP 2000	Pottier 2001
Pern	ONCFS SD 46 2006, Pottier G.-NMP 2015	
Pinsac	Pottier G.-NMP 2000, Whitehead G. 2009-2015	Pottier 2001, Grillet <i>et al.</i> 2006
Pontcirq	ONCFS SD 46 2006	
Pradines	ONCFS SD 46 2006	
Rampoux	ONCFS SD 46 2006	
Reilhac	Pottier G. –NMP 2000, Ratel W. 2011	Pottier 2001, 2003
Reilhaguet	ONCFS SD 46 2005	
Rocamadour	Gabet T.-PNRCQ 1995, Lafranchis T. 1996, PNRCQ avant 1998, Pottier G.-NMP 2000, Lepoivre M.-PNRCQ 2004, ONCFS SD 46 2005, Legrand E. 2013, Labrousse B. et Rhodde A. 2014	Brugière 1986 ; Pottier 2001, 2003 ; Grillet <i>et al.</i> 2006
Saint-Chamarand	ONCFS SD 46 2006	
Saint-Chels	ONCFS SD 46 2006	
Saint-Cyprien	ONCFS SD 46 2006	
Saint-Germain du-Bel-Air	ONCFS SD 46 2006, Ratel W., Savine N. et Pottier G.-NMP 2015	
Saint-Jean-de-Laur	Pottier G. – NMP 2000	Pottier 2001, 2003
Saint-Martin-Labouval	Almosnino B., Jouffroy M. et Pottier G.-NMP 2015	
Saint-Matré	ONCFS SD 46 2006	
Saint-Médard	ONCFS SD 46 2006	
Saint-Pantaléon	Pottier G.-NMP 2001, ONCFS SD 46 2006	Pottier 2001, 2003, Cheylan et Grillet 2005
Saint-Projet	ONCFS SD 46 2004-2006	
Salviac	ONCFS SD 46 2006	
Sauliac-sur-Célé	Savine N. 2004	
Saux	ONCFS SD 46 2006	
Séniergues	ONCFS SD 46 2004	
Sérignac	Pottier G.-NMP 2015	
Souillac	Pottier G.-NMP 2015	
Thédirac	ONCFS SD 46 2006	
Trespoux-Rassiels	Pottier G. – NMP 2015	
Varaire	Froidefond C. et Pottier G.-NMP 2001	Pottier 2001, 2003

**Addendum** : durant l'année 2016, cinq nouvelles communes ont été ajoutées à cette liste : Aujols, Blars, Lentillac-du-Causse, Lugagnac et Rignac (obs. Pottier G.-NMP 2016).

**Annexe III** : liste des 47 communes avec présence connue de *T. lepidus* dans le département de l'Aveyron (12) et observations pointées associées dont nous avons connaissance.

<b>Commune</b>	<b>Observateur(s) et année(s) ou période d'observation</b>	<b>Références bibliographiques outre le présent article</b>
Belmont-sur-Rance	ONCFS SD 12 2004	
Brousse-le-Château	Cugnasse J.-M. 2004-2010, ONCFS SD 12 2005	LPO Aveyron 2008
Camarès	ONCFS SD 12 2003-2006, Datcharry R. et Pottier G. -NMP 2014	
Castelnau-Pégayrols	M. Trille, S. Talhoët et Liozon R.-LPO Aveyron 2006	Pottier <i>et al.</i> 2008
Clairvaux d'Aveyron	Datcharry R. et Pottier G. – NMP 2014	LPO Aveyron 2008, Geniez et Cheylan 2012, Doré <i>et al.</i> 2015
Combret	Del Giovane L.-NMP 2000, ONCFS SD 12 2003-2005	LPO Aveyron 2008
Compeyre	Pottier G.-NMP 2015	
Comprégnac	Joyeux A.-EPHE 2001, ONCFS SD 12 2002-2004, Cochard P.-O., Leberger R. et Torrenta R. – NMP 2013, Poujol A. 2014	LPO Aveyron 2008
Conques	Perrin W.-EPHE 2014	
Cornus	Céret J.- EPHE 2006	
Espeyrac	ONCFS SD 12 2006, Delmas Cl. et Pottier G. - NMP 2008 sur un signalement de Michelin S.	Doré <i>et al.</i> 2015
Estaing	Martin P. et Martin J. 2012, transmis par Michelin S. 2012	Doré <i>et al.</i> 2015
Firmi	Delmas Ca.-NMP 2009	Doré <i>et al.</i> 2015
Gissac	Cochard P.-O. et François P. 2014, Cochard P.-O., Roinel E. et Rudelle R. 2015, Cochard P.-O.-NMP 2015	
Grand Vabre	ONCFS SD 12 2001, Poisson O. 2005, Perrin W.-EPHE 2014	LPO Aveyron 2008, Geniez et Cheylan 2012, Cheylan <i>et al.</i> 2012, Doré <i>et al.</i> 2015
La Couvertoirade	Pottier G.-NMP 2015	
La Roque Ste Marguerite	Poitevin F. 1978-EPHE, Geniez P. 1985-EPHE	
La Rouquette	Cayssiols N. 2008	LPO Aveyron 2008
Le Clapier	Cugnasse J.-M.-EPHE/ONCFS SD 12 2000	LPO Aveyron 2008
Le Fel	Monfort J.-LPO Aveyron 2006, Pottier G.-NMP 2008, Monfort J.-LPO Aveyron et Pottier G.-NMP 2009, Danflous S.-CENMP 2009, Rapin S. et Rapin J.-L.-LPO Aveyron 2012, Sancier G. et Pottier G.-NMP 2013, Rapin S. et Rapin J.-L. 2014, Danflous S.-CENMP 2015	LPO Aveyron 2008, Doré <i>et al.</i> 2015
Les Costes-Gozon	Datcharry R. et Pottier G.-NMP 2014	
Lescure-Jaoul	Rancon F. 1984	
Livinhac-le-Haut	Datcharry R. et Pottier G.-NMP 2014	

**Annexe III – suite et fin**

<b>Commune</b>	<b>Observateur(s) et année(s) ou période d'observation</b>	<b>Références bibliographiques autre le présent article</b>
Millau	Poitevin F.-EPHE 1979, 1980 ; Cheylan M.-EPHE 1994, Cheylan M. et Poitevin F.-EPHE 1995, Weber L. et Toustou J.-NMP 2011, Alary S. 2012 transmis par Hippolyte J.-DREALMP 2012	Geniez et Cheylan 1987, Cheylan et Grillet 2005, Geniez et Cheylan 2012, Doré <i>et al.</i> 2015
Montjaux	Cugnasse J.-M.-EPHE 1983	
Montlaur	Arnaud P.-EPHE 1993, ONCFS SD 12 2003-2006, , Delmas Ca., Delmas Cl. et Pottier G.-NMP 2008, Roussel T. 2011, Cochard P.-O. 2014	Geniez et Cheylan 2005, Pottier <i>et al.</i> 2008, LPO Aveyron 2008
Montrozier	FDC12 et Pottier G.-NMP 2009 sur un signalement de Cayssiols N., Pottier G.-NMP 2009, Cayssiols N. 2011	
Mostuéjols	D'Andurain P.-LA HUPPE 1996	LPO Aveyron 2008, Doré <i>et al.</i> 2015
Mouret	Cochard P.-O.-NMP 2013	
Pruines	Michelin S. et Michelin A. 2011	
Rebourguil	Del Giovane L.-NMP 2001, ONCFS SD 12 2003-2005, Cochard P.-O.-NMP 2006, Bernard F. 2007, Cochard P.-O. 2014	
Réquista	Cochard P.-O.-NMP 2012	
Rivière-sur-Tarn	Lécuyer P.-EPHE 2000	LPO Aveyron 2008
Rodelle	ONCFS SD 12 2006	Geniez et Cheylan 2012
Saint-Affrique	Datcharry R. et Pottier G.-NMP 2014	Geniez et Cheylan 2012, Doré <i>et al.</i> 2015
Saint-Georges-de-Luzençon	Cheylan M. et Geniez P.-EPHE 1983, Cugnasse J.-M.-EPHE / GRIVE 1983, Barthe L. et Nars A.-NMP 2015, Pottier G.-NMP 2015	Cheylan et Grillet 2005
Saint-Hippolyte	Pottier G.-NMP 2014, Talhoët S.-LPO Aveyron 2014	Pottier <i>et al.</i> 2014
Saint-Jean-du-Bruel	Natta-EPHE 1981, D'Andurain P.-LA HUPPE 1998	
Saint-Rome de Tarn	Cochard P.-O. et Fournier Q.-NMP 2013	
Saint-Sernin-sur-Rance	Del Giovane L.-NMP 1999-2002, ONCFS SD 12 2003-2005, Delmas Ca. et Delmas Cl.-NMP 2008	LPO Aveyron 2008, Cheylan et Grillet 2005, Geniez et Cheylan 2012
Sainte Eulalie-de-Cernon	Céret J.-EPHE 2006	
Salles-la-Source	Pottier G.-NMP 2015	
Salvagnac-Cajarc	Datcharry R. et Pottier G.-NMP 2014	<i>Cf. églit "Saujac" (même cause) obs. D. Brugière 1982 in Brugière 1986</i>
Sévérac-le-Château	ONCFS SD 12 2004, Pottier G.-NMP 2015	
Verrières	Terrasse J.-LPO Aveyron 2000	
Versols-et-Lapeyre	Datcharry R. et Pottier G.-NMP 2014	
Viala-du-Pas-de-Jaux	Céret J.-EPHE 2006	

**Annexe IV** : liste des huit communes avec présence connue de *T. lepidus* dans le département du Tarn (81) et observations pointées associées dont nous avons connaissance. N.B. : nous n'avons pas inclus la citation de Pagès (1979) : « (...) entre Massaguel et Verdalle (...) » qui n'est pas attribuable à l'une ou l'autre de ces localités (mais par contre attribuable à une maille Lambert).

Commune	Observateur(s) et année(s) d'observation	Références bibliographiques outre le présent article
Ambialet	Maurel C.-GOT 2003, Néri F.-CENMP 2003, Leguerney G.-ONCFS SD 81 2004, Pottier G.-NMP 2005, Cavailhès C. et Paris A.- ONCFS SD 81 2005, Alquier D. 2011, Vialade B. 2015, Lacombe P. 2015	Geniez et Cheylan 2012, Cheylan <i>et al.</i> 2012, Doré <i>et al.</i> 2015
Caucalières	Maurel C.-GOT 1987, Tirefort P.-NMP 1990, Calas J.-NMP 1996, Néri F.-CENMP 1996, ONCFS SD 81 2004-2005, Tirefort P.-NMP 2008, Calvet A.-LPO Tarn 2012, Néri F. et Danflous S. -CENMP 2012	
Labruguière	Geniez P. et De Foresta I.-EPHE 1992, ONCFS SD 81 2004-2005, Cherkaoui A.-2013, Néri F.-CENMP 2013	Pagès 1979, Maurel T. 1990, Cugnasse <i>et al.</i> 1993, Raynaud et Raynaud 1999, Cheylan et Grillet 2005, Cheylan <i>et al.</i> 2012, Geniez et Cheylan 2012, Doré <i>et al.</i> 2015
Larroque	De Tholozany E.-SSNTG 2012	
Le Garric	Néri F.-CENMP 1982	Cheylan et Grillet 2005, Geniez et Cheylan 2012, Doré <i>et al.</i> 2015
Penne	Néri F.-CENMP 1990, Frémaux S.-NMP 1996, Albinet S.-SSNTG 2002-2003, ONCFS SD 81 2003, Albinet S.-SSNTG 2004, ONCFS SD 81 2004, Grenier S. 2005, Alquier D. 2012, Grenier S. 2013, Minguez J. 2013, Eudes M., Moreno L. et Menand M.-NMP 2014	Chalande 1894, Raynaud et Raynaud 1999, Albinet 2009, Geniez et Cheylan 2012, Doré <i>et al.</i> 2015
Puylaurens	Néri F.-CENMP 1994	Pottier <i>et al.</i> 2008, Doré <i>et al.</i> 2015
Sorèze	Néri F.-CENMP 2002-2012, Déjean S.-CENMP 2002	Geniez et Cheylan 2012

**Annexe V** : liste des cinq communes avec présence connue de *T. lepidus* dans le département de l'Ariège (09) et observations pointées associées dont nous avons connaissance.

<b>Commune</b>	<b>Observateur(s) et année(s) d'observation</b>	<b>Références bibliographiques outre le présent article</b>
Cérizols	Pottier G.-NMP 2004, 2010, 2013 ; Movia A. 2012, Baillat B. et Dechartre J. -ANA 2014, Datcharry R. et Pottier G.-NMP 2014	Pottier 2005, Doré <i>et al.</i> 2015
Foix	Delmas Cl. NMP/ANA 2012, Baillat B.-ANA et Pottier G.-NMP 2013	Delmas 2012
Labastide-de-Sérou	Delmas Cl.-NMP/ANA 2008, Baillat B.-ANA et Pottier G.-NMP 2012	Doré <i>et al.</i> 2015
Laroque-d'Olmes	Delmas Cl.-NMP/ANA 2011, S. Frémaux-NMP 2011, Delmas Cl.-NMP/ANA 2012	
Le-Mas-d'Azil	Pottier G.-NMP 2011, 2012 ; Baillat B.-ANA et Pottier G.-NMP 2013, Buisson O.-ANA 2013, Endtz O. 2013, Baillat B. et Dechartre J.-ANA, Datcharry R. et Pottier G.-NMP 2014	Doré <i>et al.</i> 2015

**Annexe VI** : commune avec présence connue de *T. lepidus* dans le département de la Haute-Garonne (31) et observation pointée associée dont nous avons connaissance.

<b>Commune</b>	<b>Observateur et année d'observation</b>	<b>Références bibliographiques outre le présent article</b>
Belbèze-en-Comminges	Pottier G.-NMP 2004	Pottier 2005, Cheylan <i>et al.</i> 2012